

# DÉTECTIVE

## Dernière parade



**C'est grâce à une photographie du journal "Voilà" que Jean Buys, domestique à "l'Atlanta" de Bruxelles, reconnut Serge de Lenz.**

(Lire, pages 12 et 13, l'enquête de notre collaborateur Henri Danjou.)

AU SOMMAIRE { Les Hommes Punis, grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Sur le front du maquis, par Louis Combaluzier. —  
DE CE NUMÉRO { Le refuge étrange, par Jean Morières. — La lettre de cachet, par M. L. — La femme et le crime, par Frédéric Boutet.

# PARTOUT Un fameux match! PARTOUT

## Misère

Il est peu d'articles qui nous aient valu autant de commentaires que ceux où nous traitons du délit d'abandon de famille. La situation économique, les inquiétudes matérielles qui se précipitent chaque jour, donnent à ce sujet une importance de premier plan et nous obligent à en envisager l'aspect nouveau.

Tous les jours, défilent à l'audience des ouvriers, des employés qui ne se sont pas acquittés des deux ou trois cents francs mensuels fixés par l'ordonnance de non-conciliation ou le jugement de divorce. Une seule excuse : sans travail.

Nous posons la question et nous ne voulons pas conclure : pour l'instant, soucieux de tenir la balance égale, d'apprécier en toute impartialité les besoins impérieux de la femme, de la mère, des enfants qui ont faim et les ressources de l'ancien époux, du père qui n'est pas toujours responsable de sa propre détresse, nous voudrions que la justice comprît qu'il est des atténuations nécessaires à sa rigueur et que la loi rigide doit, pour être juste, se plier aux événements contemporains, non prévus quand elle fut elle-même promulguée.

On nous objectera qu'il n'est pas de règle fixe, de jugement définitif en matière de pension alimentaire et qu'il est toujours possible de faire réviser le taux d'une pension, légitime il y a un ou deux ans, excessif à l'heure actuelle. D'accord ; mais cette révision exige un certain temps ; il faut plaider, le procès ne se termine pas en quelques jours, ni en quelques semaines ; il dure des mois...

Et comme la loi sur l'abandon de famille prévoit qu'un retard de paiement échelonné sur un trimestre suffit pour sa mise en action, il est vraisemblable que la révision de la pension ne peut intervenir avant l'exercice des poursuites judiciaires.

Et puis, au fond, la question n'est pas là : ce qu'a voulu le législateur de 1924, quand il a créé le délit d'abandon de famille, c'était punir — et de peines effectives, corporelles, nécessaires — ceux qui, par une indigne désertion, commettaient un véritable crime de famille ; elle n'était pas faite pour frapper inutilement des malheureux et pour ajouter une misère de plus à toutes les autres. Le but de la loi ? Essentiellement pratique ; faire peur aux récalcitrants et, sous la menace de la prison, les amener à ouvrir leur portefeuille ; aucune mesure n'est plus efficace que la perspective d'un séjour dans un établissement pénitentiaire.

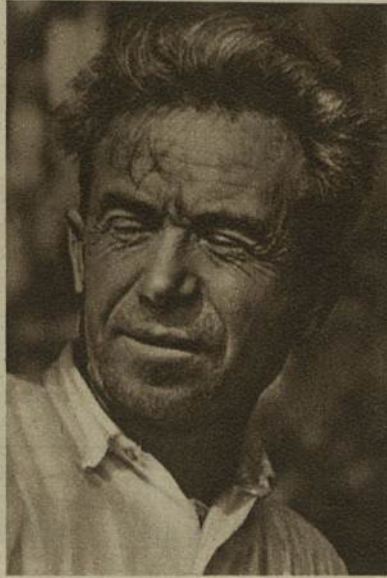
Tout ceci est fort bien, quand le débiteur peut, mais ne veut pas payer ; lorsque réellement il est sans le sou, est-il de l'intérêt du créancier qu'une sanction brutale soit prise, est-il même juste, conforme à l'esprit de la loi qu'on le poursuive ?

Nous ne le pensons pas et il est de notre devoir d'attirer l'attention des juges sur un aspect nouveau de ce délicat problème judiciaire et social.

des plus éminents criminologues américains, M. J. Lawes, le nouveau directeur de Sing-Sing, a compris qu'une des peines corporelles les plus insupportables infligées à ses pensionnaires était le manque presque absolu d'efforts physiques.

Il y a quelques années, Sing-Sing était la maison d'arrêt la plus redoutable du monde. La nomination de M. J. Lawes y a inauguré l'ère de transformations radicales. Il a réorganisé tous les services, en cherchant à assurer à ses prisonniers une vie tolérable et humaine. L'infirmerie, la cuisine, la salle de musique, la bibliothèque sont maintenant dignes d'une maison de santé. Puis, comprenant la valeur du sport comme distraction physique et morale, il a permis aux prisonniers de former des équipes de football et de rugby.

C'était une meilleure idée que celle de ses devanciers, consistant à faire



Un des prisonniers de Sing-Sing jouait comme tête de mêlée.

nant du « dehors », avec l'équipe militaire de Ossining. Le match a été ardent et joué selon toutes les règles de la chevalerie rugbystique et du meilleur esprit sportif. Le fameux club de New-York, les Giants, avait offert équipements et ballons ovales à l'équipe de Sing-Sing. De plus, il avait dépêché son propre entraîneur, pour servir de conseiller technique. Toutes les formalités, tous les rites qui, en Amérique, sont indispensables pour marquer l'importance d'un grand événement sportif, avaient été minutieusement observés.

Les prisonniers avaient d'abord fait choix d'une mascotte. Ils voulaient un zèbre. Mais il n'y avait pas de zèbre à la prison !...

Ils se rabattirent alors sur un petit poney noir, qu'ils teignirent avec des raies blanches. En tête du défilé se trouvait la propre petite fille du directeur, montant le zèbre. Suivait l'orchestre de Sing-Sing, jouant des marches populaires. Finalement, apparaissaient les équipes. Un appareil de radio enregistrait les phases du match, que le speaker résumait au fur et à mesure. Les condamnés à mort suivaient ainsi, de leur cellule, le combat des camarades, tandis que le reste des prisonniers avait été groupé le long d'une touche.

Sur les toits, hors de la vue des joueurs, des gardiens, armés de mitrailleuses, se tenaient prêts à enrayer toute tentative éventuelle d'évasion. « Le public payant » consistait en 700 personnes, venues de la ville. Avant d'être admises, elles avaient été fouillées soigneusement.

Mais aucun incident n'interrompit le match.

Les prisonniers attaquèrent avec ardeur et science. Le héros du combat fut le capitaine de l'équipe « Alabama », Pitts, ancien joueur international de l'équipe de la Marine, secondé par l'excellent Georges Hope, dit « le Rouge », condamné récem-

ment à soixante ans de prison pour enlèvement d'enfants. Celui-ci, quand on lui demanda s'il comptait rester longtemps encore dans l'équipe, répondit avec simplicité :

— Pas trop longtemps. Cinquante-neuf ans ne sont pas un si long bail !...

Avant le match, le capitaine de l'équipe prononça un petit discours devant ses hommes, en leur recommandant particulièrement d'éviter les brutalités. Il n'y eut donc aucune violence et l'enthousiasme était aussi courtis de la part des spectateurs que de la part des joueurs. Un seul incident grave : un joueur de Sing-Sing, ayant terrassé par mégarde un homme de sa propre équipe, l'assistance se mit à hurler d'indignation en menaçant de lyncher le malheureux distrait. Mais Pitts, le capitaine, ne perdit pas son sang-froid et, de quelques gestes de la main, réussit à ramener le calme.

La partie se poursuivit dans un



Des gardiens armés de mitrailleuses sont prêts à intervenir.

ordre absolu et le score combla de joie les prisonniers, qui l'emportèrent finalement par 33 à 0.

Des hurrahs frénétiques ébranlèrent les vieux murs de Sing-Sing. D'un seul élan, 2.700 bouches entonnèrent la Marche de la Victoire.

Lawes lui-même se montra débordant de joie.

— Ce fut le match le plus correct auquel j'aie jamais assisté, déclara-t-il, non sans fierté.

Le speaker demanda à Pitts de prononcer quelques paroles devant le microphone. Malgré une blessure assez profonde qu'il avait reçue à la lèvre au cours de la partie, il acquiesça avec joie, mais son speech fut plutôt concis :

— J'ai fait de mon mieux, dit-il ; mais je ne dois pas dire autre chose, car les règlements me le défendent...

Puis les gardiens parurent et les prisonniers-spectateurs, suivis des 15 équipiers de Sing-Sing reprirent pacifiquement le chemin des cellules.

... Où, la fatigue aidant, ils s'endormirent du sommeil des justes, qu'ils sont loin d'être !... T. K.



Près de chaque tour de vigie, un surveillant épiait le match.

tourner en rond les prisonniers, sous l'œil narquois de la chiourme. Cette sorte de « pelote » ridicule et inhumaine, d'aucun profit même pour la santé physique des condamnés, les exaspérait et elle fut évidemment à la base de trois grandes révoltes qui éclatèrent l'an dernier dans trois grandes prisons. Ce que furent ces révoltes, nous l'avons dit alors. Les condamnés avaient désarmé et égorgé plusieurs gardiens. Quelques détenus réussirent à s'évader, mais la majorité s'était barricadée dans la prison. Pour venir à bout de cette mutinerie, il fallut recourir à l'artillerie et même à l'aviation. Les combats furent meurtriers. Plusieurs centaines de prisonniers, des dizaines de gardiens y laissèrent leur vie.

M. Lawes a pensé que de saines distractions valaient mieux que les canons pour calmer les détenus. Aussi, la semaine dernière, derrière les murs de Sing-Sing, un match de rugby a été joué, qui est certainement unique dans les annales du sport.

La « sélection » de Sing-Sing s'est rencontrée avec une équipe ve-



Le jeu fut ardent, sec, mais régulier, ainsi que le prouve ce document où l'on peut parfaitement discerner un « tenu » sévère, mais d'une correction impeccable.

## Renlement

M<sup>r</sup> Moro Giafferri plaident l'autre jour, à la 14<sup>e</sup> Chambre, pour un ancien amant de Sarah Rafale, lequel, pendant quelques années, fut le plus généreux des amis et, par la suite, le plus mal traité — Sarah lui fit administrer une correction soignée par son frère — fut impitoyable pour l'actrice, que le Parquet poursuivait en correctionnelle...

Et l'on devinait à travers sa plaidoirie — un réquisitoire cruel — que l'ancien député de Bastia avait un grief personnel contre l'inculpée. L'impression était juste. Plus que son ingratitude à l'égard d'un bienfaiteur que l'avocat qualifia, pour ses prodigalités, de « stupide », M<sup>r</sup> Moro Giafferri reprocha à Sarah Rafale d'avoir renié ses origines corses ; Mlle Rafale n'est connue à l'état civil que sous le nom de Raffali.

« Il lui a plu de changer la désignation insulaire de son nom, qui fut porté par des hommes d'honneur !... »

Et la voix de M<sup>r</sup> Moro Giafferri tremblait de colère.

\*\*\*

## L'expédition corse

Au passage, l'éminent avocat fit allusion à l'expédition militaire qui a envahi son île à la recherche de Spada, Caviglioli, Torre, Bornea et compagnie...

« Cette expédition qui prend l'allure d'une armée de conquête... », dit-il, d'un ton mi-persifleur, mi-irrité.

Petite diversion, faite d'une allusion à des événements contemporains, qui recueillit l'assentiment des nombreux compatriotes, venus à l'audience assister au procès de Sarah Rafale et de son frère Marcel Raffali...

Procès presque exclusivement corse, tant du côté des inculpés que de celui des défenseurs : M<sup>r</sup> Moro Giafferri, Campinchi, Guelfucci, etc.

\*\*\*

## Un pigeon faisait « chanter »

A Bochum, en Allemagne, une dame trouva, un jour, un pigeon voyageur dans une boîte accrochée à sa porte. Le pigeon était porteur d'une lettre de chantage à son adresse. La dame prévint aussitôt la police qui mit pour la première fois en pratique un procédé extrêmement ingénieux.

On lâcha le pigeon qui se dirigea à tire d'ailes vers son pigeonnier ; mais, en même temps que lui, un avion de la police prit également les airs. L'avion policier découvrit du même coup et le pigeonnier et la demeure du maître-chanteur.

Celui-ci, appréhendé, fit des aveux.

\*\*\*

## Cambrioleurs compatisants

A Meissen, petite commune d'Allemagne dont la faillite ne fut évitée récemment que par un appui de l'Etat, des cambrioleurs s'introduisirent, l'autre nuit, dans la salle du Trésor de l'Hôtel de Ville. Ils n'y trouvèrent toutefois que 6 marks et quelques pfennigs, somme si dérisoire qu'ils n'y touchèrent même pas.

Ils repartirent par la fenêtre, tels qu'ils étaient venus.

Les journaux locaux, insistant sur ce désintéressement dédaigneux des cambrioleurs, ne manquent pas de tourner en dérision la situation financière de Meissen.

\*\*\*

## Un procès du temps des Vikings

En Suède, on vient de découvrir une stèle de pierre, couverte d'écriture runique, vieille de plus de mille années. Le document relate l'histoire d'un procès pour meurtre commis à l'époque des Vikings, procès qui s'est terminé par l'acquiescement du meurtrier.

On retenait donc, même aux temps anciens, les circonstances atténuantes !

\*\*\*\*\*

**Publicité de « Détective »**  
Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

# DÉTECTIVE

ADMINISTRATION  
PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N<sup>o</sup> 1298-37

RÉDACTION  
DIRECTEUR :  
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS  
FRANCE ET COLONIES ..... 65. »  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85. »  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100. »

# DÉTECTIVE

transporta le corps glacé jusqu'à l'un des hangars de la ferme, où la table d'autopsie avait été dressée sur deux tréteaux.

Le médecin légiste, en blouse blanche, en gants rouges, n'eut pas grand mal à dévêtir la fille. Sa robe de satin noir était déjà dégrafée, une bretelle de sa chemise glissée le long de l'épaule et l'un des bas de soie roulé en vrille sur le mollet. C'est ainsi qu'on l'avait trouvée, tout à l'heure, à l'aube, allongée sur le sol, près de la table encore servie, dans la salle à manger du garde-chasse.

La nuit commençait à blêmir. Et, sur l'eau grise du ciel, dans le brouillard frileux de ce matin d'automne, on pouvait voir émerger, au-dessus des bois dépouillés, les longs et fins pylônes de Sainte-Assise — pont fantôme dans la solitude embrumée de ce coin perdu.

Le jour naissant éveillait les premiers cris. Des coqs chantaient. Mais les volets de la ferme aux toits bleus restaient clos. Seule, une lampe, derrière une fenêtre, était restée allumée et semblait veiller la morte.

L'homme, un gaillard trapu sous sa veste de velours vert, retira sa casquette de toile cirée, épongea son front et dit aux gendarmes Simonnot et Bardot qui l'accompagnaient :

— C'est là.  
Ils entrèrent. Un petit rideau qui remplaçait un carreau de la porte, s'agitait dans l'air frais du matin. L'odeur du vin mousseux, mêlée aux parfums de la fille, traînait encore dans le logis du garde-chasse.

Il y avait, sur la toile cirée de la table, quelques assiettes sales, une poêle à frire où la sauce s'était figée, et, près d'un gros revolver d'ordonnance — calibre 92 — un bâton de rouge « raisin ».

A la lampe, pendait, au bout d'une chaînette, un médaillon — un médaillon contenant le portrait de la femme du garde, morte il y a cinq semaines.

Et, presque sous la table, sur un tapis maculé de sang, l'un de ses bras replié derrière la tête, gisait, assassinée, Maud, la fille de noce échappée d'une maison close de Melun — la remplaçante.

La dernière bouteille de champagne de cette soirée de plaisir était là, près d'elle, à moitié vide — droite comme un cierge.

\*\*\*

C'est un tableau devenu presque classique. Aussi loin que l'on remonte dans les annales du crime, on retrouve la sombre image de la fille assassinée, près de la table encore chargée des reliefs de la fête, et comme collée au sol par la mare de sang coagulé qui l'entoure. Mais c'est à l'affreux décor des vagues quartiers, des hôtels borgnes, des chambres douteuses, des garnis louches et des troquets aux glaces voilées, et non au décor champêtre d'une ferme forestière que cette image emprunte d'habitude ses tristes couleurs. Il n'est point dans l'habitude des filles — rendues pruden-

tes et méfiantes par tant d'exemples — de se laisser conduire, la nuit, dans un logis perdu en plein bois. Et c'est par là que le drame de la ferme du Gros Chêne se détache de l'infamale galerie des débauches tragiques et revêt un caractère exceptionnel.

On ne saura jamais pourquoi celle-ci céda au désir obstiné du veuf qui, non content d'avoir si chèrement payé son plaisir, voulut encore pour lui seul et pour une nuit — pour toutes les nuits à venir peut-être — s'attacher le corps complaisant d'une fille.

On ne sait pas non plus encore très bien pourquoi ce veuf — le garde-chasse Louis Laniessé, de la ferme du Gros Chêne, située à quelques kilomètres de Melun — prit sur lui, ce matin-là, tant d'argent (six mille francs) pour aller régler une ou deux dettes peu importantes chez des commerçants du village voisin.

Avait-il déjà son idée ? Préméditait-il déjà de ramener chez lui une femme, pour peupler de sa présence la solitude de son logis vide depuis cinq semaines, vide depuis la mort soudaine de l'épouse ? Il n'est pas douteux, en tout cas, que, dès le lendemain de cette mort, l'idée de remplacer la morte hantait le garde.

Sans doute l'avait-on toujours connu buveur, querelleur, et grand coureur de jupes, ce Louis Laniessé. Mais la disparition subite de la maîtresse du foyer avait exaspéré ses penchants. Pitoyable, sa belle-sœur était venue, les premiers jours, faire son ménage. Elle dut y renoncer, pour échapper aux avances et aux brutalités du veuf. Il se retourna contre Mme Marquis, la jeune fermière du Gros-Chêne. Prise de frayeur, celle-ci demanda à son mari de l'éloigner de cet homme qui la poursuivait et la terrorisait.

Tout le monde le repoussait donc ? Soit. Il saurait bien trouver celle qui consentirait à le suivre au triste logis désert. Il avait de l'argent. La mort de sa femme lui avait permis de toucher une prime d'assurance de cinquante mille francs. Huit jours après l'enterrement, il allait au théâtre, payait à boire à la ronde, et descendait, rue des Trois-Moulins, chez les filles...

Et c'est peut-être ce soir-là que l'idée d'en ramener une au Gros Chêne, de la garder à la merci de son désir, prit naissance en lui.

Trois semaines passèrent...  
De bonne heure, ce matin-là, Laniessé se mit en route, se rendant à Cesson. Il s'y arrêta chez un marchand de vins, paya les cinquante francs qu'il devait et — les bons comptes font les bons amis — offrit un verre — le premier de cette journée si copieusement arrosée.

Un voiturier l'emmena ensuite à Melun. Nouveau verre à l'arrivée. Un peu plus loin, il rencontra un ami. Tournée et re-tournée. Vers midi, le garde, d'humeur décidément joyeuse, alla déjeuner à l'hôtel. Puis, comme le repas s'achevait, la tête un peu chavirée, il songea à son logis vide, là-bas, au Gros Chêne, à celles qui l'avaient repoussé depuis la mort de sa femme, à « l'Oriental », la maison de la rue des



Sur le tapis maculé de sang, la dernière bouteille de champagne à demi vide. Ci-dessous : La « maison » de la rue des Trois-Moulins, avec sa porte grillagée.



riusement. Mais, quand la voiture fut à la porte, l'homme, obstiné, s'écria :

— Alors, tu es prête ?

La fille regardait tour à tour la patronne et ses compagnes. La patronne crut trouver le moyen de décourager le garde.

— Elle ne pourra sortir d'ici que si vous acquittez ses dettes.

— Combien ?

— Quinze cents francs.

— Voilà.

En champagne, cadeaux et pourboires, Laniessé avait dépensé près de cinq mille francs. Mais Maud hésitait encore. Les sommes promises la décidaient.

— Bah ! confia-t-elle avant d'aller s'habiller, je lui dirai de m'emmener à Paris et je reviendrai demain. Je n'emporte que mon sac.

— En tout cas, ne va pas chez lui, dans les bois. On ne sait jamais.

— Soyez tranquilles.

La même nuit, un homme qui, depuis une heure, errait dans les rues de Melun, poussa la porte éclairée du commissariat.

— Je viens me constituer prisonnier, dit-il à l'agent de service, car j'ai tué une femme.

C'était le garde-chasse Louis Laniessé.

\*\*\*

Comment reconstituer dans le détail le processus des événements qui ont suivi le départ de Laniessé et de sa compagne de la rue des Trois-Moulins.

L'achat, par le garde, d'un chapeau de deux cents francs dans un magasin de Melun fut-il pour Maud ce qui la décida à suivre le veuf à la ferme du Gros Chêne ? Ou l'appât du ché-

# LA REMPLAÇANTE



Trois-Moulins, avec sa porte grillagée, son piano à rengaines, son décor de glaces et de filles nues. Il régla l'addition et partit.

Tout de suite, on flaira dans cet homme à la bourse bien garnie et déjà égaré par l'ivresse, le client prodigue et providentiel.

Le garde, dès son arrivée, s'était mis à dépenser sans compter. Il avait réclamé d'abord l'une des pensionnaires qu'il avait, trois semaines avant, choisie parmi celles qui le sollicitaient. (A quel hasard tient presque toujours la destinée d'un être !) Elle était partie. On lui en présentait une autre : Germaine-Marcelle Bailly, une grande fille brune et mince, nouvelle dans la maison depuis trois jours et connue sous le surnom de Maud.

Le veuf l'attira près de lui et commanda à boire.

— Du champagne ?

— Du champagne... et que tout le monde se régale, c'est ma tournée.

Ce fut, cette fois, une belle tournée. A la première bouteille en succéda une deuxième, puis une troisième, d'autres encore... De plus en plus ivre, le garde, perdant tout contrôle, commandait sans relâche. Et la musique du phono, les danses, sournoisement, aggravaient le vertige qui emportait sa raison.

— Tu me plais, finit-il par dire, et je vais t'emmener avec moi, tout à l'heure... Tu vois ce beau billet de mille. Il est pour toi. Et ce n'est pas tout, je te signerai, chez moi, un chèque de deux mille. Tout cela si tu me promets de me suivre.

La fille, croyant à l'idée fixe d'un ivrogne, et sans y attacher d'importance, promit à l'homme tout ce qu'il voulait.

La patronne, de son côté, surenchérit :

— Mais oui, Maud vous suivra. Mais soyez gentil avec elle.

— Bien sûr, je vais être gentil, puisque je vous dis que je vais l'emmener avec moi... allons, viens...

Il l'entraîna dans une chambre, lui offrit un salaire royal : cinq cent francs, et redescendit plus que jamais ancré à son idée.

— Non, mais c'est sérieux, vous voulez l'emmener ?...

— Je vous le dis. Allez me chercher un taxi. On ne croyait pas encore qu'il parlait sé-

A gauche : Dans la vitre de la fenêtre, à travers laquelle on aperçoit le cadre de la T.S.F., un petit trou marquait le passage de la balle.

Ci-contre : Le garde Laniessé était ivrogne et querelleur.

que que l'homme continuait à faire miroiter à ses yeux ?

Et qui déterminait la scène tragique qui devait mettre fin à l'idylle ébauchée ?

Il fallut, tout d'abord, s'en tenir aux déclarations que l'homme fit aux gendarmes qui le reconduisaient sur les lieux du drame.

— Quand nous arrivâmes chez moi, dit-il, nous pénétrâmes tout d'abord dans la chambre où Maud enleva son chapeau et son manteau. C'est alors qu'elle remarqua, sur la table de nuit, entre les deux lits, mon revolver d'ordonnance. Comme elle allait s'en emparer, je le lui retirai des mains : « N'y touche pas, lui dis-je, il est chargé. Aussi ne crains rien. J'ai de quoi répondre aux rôdeurs. J'ai également, suspendu au mur, dans la cuisine, mon fusil de chasse. » Elle n'insista pas et m'aida à préparer le dîner. J'allumai le feu. Elle ouvrit une boîte de champignons en conserve et disposa le couvert. Quand le repas fut prêt, et qu'elle fut installée dans un fauteuil, devant la table, j'allai dans la chambre prendre le revolver et je l'apportai, dissimulé sous un journal, sur le guéridon qui se trouvait à proximité de la table. Et nous commençâmes à manger et à boire. J'avais débouché une bouteille de champagne — la sixième de la journée — et j'avais mis en marche l'appareil de T. S. F. Tout allait bien quand, soudain, Maud me réclama le chèque de deux mille francs que je lui avais promis. Elle avait, disait-elle, un gosse en nourrice. Elle voulait dès le lendemain lui envoyer de l'argent. Je refusai de signer le chèque. Elle se mit en colère, mais, n'y prenant pas garde, je me levai pour aller régler l'appareil de T. S. F. A ce moment, un coup de feu retentit derrière moi. La balle passa au-dessus de ma tête et traversa le carreau de la fenêtre. Je me retournai et me précipitai vers elle, pour tenter de lui arracher le revolver qu'elle avait pris sur le guéridon. C'est en luttant avec elle qu'un autre coup partit. Est-ce elle qui appuya sur la gâchette ? Est-ce moi ? Je ne sais pas. Elle tomba foudroyée, en poussant un grand cri. Elle avait été atteinte en pleine poitrine. Affolé, je sortis dans la cour de la ferme, j'appelai au secours. Personne ne répondit. Alors, à pied, je repris, dans la nuit, la route de Melun...

Il y avait peu d'in vraisemblance dans ce récit. Un petit trou, dans la vitre de la fenêtre, marquait le passage de la balle. Pourtant, en examinant bien la position du cadavre, les gendarmes se mirent à douter de l'entière véracité du récit. Ces verres, cette bouteille de champagne, placée à la tête du cadavre, pourquoi n'étaient-ils pas renversés, brisés par la chute du corps ? Et pourquoi la jupe de Maud se trouvait-elle prise sous un des pieds de la table ?

Mise en scène, alors ? Connaîtra-t-on jamais la vérité ?

— Elle avait fini, a dit le garde, par accepter de rester avec moi.

Hélas ! quelques heures après son arrivée au logis du Gros Chêne, la remplaçante de la morte n'était plus elle-même qu'un pauvre corps anonyme et glacé.

Marcel MONTARRON.

## VII. — Les assassinats au bagne (\*)

Saint-Laurent-du-Maroni, été 1931.  
(de notre envoyé spécial.)

**R**OUSSENG agonise dans une salle disciplinaire de l'hôpital, à Saint-Laurent-du-Maroni. Je crains qu'il n'ait du mal à se relever des derniers coups que viennent de lui porter deux de ses ennemis terribles d'ici : le bérubéri et la « Tentiaire ».

Depuis quelques semaines, le bérubéri — un mal assez peu connu en France, provoqué sans doute par la carence alimentaire — le bérubéri à forme sèche, nerveuse, le tient paralysé sur ce lit, creuse son maigre visage, aux pommettes saillantes, et fait briller ses yeux d'un maléfique éclat ; depuis quelques mois la « Tentiaire » courbe Rousseng sous cette menace : « complicité d'assassinat ».

C'est à cause de la « Tentiaire » que Rousseng vit dans une salle dont les fenêtres sont grillagées. Le bérubéri rend cette mesure superflue : on ne s'enfuit pas quand ce mal ligote les jambes mieux que des cordes serrées, mieux que les plus lourdes chaînes ; on ne s'enfuit pas non plus quand on doit se défendre d'avoir assassiné un homme.

Les barreaux et les grillages des fenêtres me troublent, mais ils ne doivent pas gêner Rousseng. Il a passé toutes ses années de bagne en prison, en cellule, sur des camps d'Incos. De la Guyane, il connaît surtout Charvein et la réclusion à Saint-Joseph qui est, je le répète, le plus terrible endroit du monde, qui est le superlatif de la répression : une prison dans un bagne ; une cellule dans une prison. Et quelle cellule ! Sans air, avec le ciment pour siège, on y contracte le scorbut, on y tombe fou.

Rousseng est un grand criminel : il y a longtemps de cela, alors qu'il était soldat, il a brûlé une capote pour protester contre une injustice. Cela méritait plus que la mort ; c'est pourquoi les juges militaires, probablement bien renseignés sur le régime de la transportation en Guyane, l'ont envoyé au bagne.

Des théories, plus puériles que dangereuses, avaient fait de lui une forte tête ; le bagne en aurait-il fait un assassin, comme veut le prouver la « Tentiaire » ?

■ ■ ■

Tout a une fin : la sollicitude d'un ancien gouverneur de la Guyane, M. Chanel ; les interventions multiples de la Ligue des Droits de l'Homme avaient pu sortir Rousseng des caveaux froids et mortels de Saint-Joseph. Il obtint des grâces et, depuis quelque temps, il était libéré 4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>. Cela ne lui faisait pas une belle jambe et, sans quelques secours qu'il recevait de France, sans la connaissance qu'il fit à Saint-Laurent d'un jeune planton à l'hôpital, Burkowsky, condamné primaire d'une excellente mentalité, Rousseng fût mort de misère et d'ennui.

Burkowsky devint l'ami de Rousseng. Ce fut un grand malheur, car, vers la mi-juin 1930, on découvrait, près du village chinois de Saint-Laurent, sur les bords du Maroni, le cadavre de Burkowsky. Le jeune transporté avait été égorgé d'un coup de sabre d'abatis.

Rousseng fut arrêté, ainsi qu'un libéré 4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup> :

(\*) Voir DÉTECTIVE depuis le N° 155.

En brousse, les chasseurs d'hommes découvrent parfois le cadavre d'un évadé.

Bouzy. On leur reproche d'avoir assassiné Burkowsky pour s'emparer des 1.400 francs qu'il avait sur lui et qui devaient servir à son évadement ainsi qu'à celle de deux autres transportés, Fève et Bianco.

L'accusation, en ce qui concerne Rousseng, ne tient pas debout. Au contraire, Bouzy, spécialisé dans les affaires d'évasion, Bouzy qui devait fournir le canot, les vivres, les vêtements, Bouzy qui prétendait avoir conduit le jeune transporté à Albina, est évidemment le coupable. L'administration pénitentiaire sait à quoi s'en tenir là-dessus, mais elle n'est pas fâchée de retrouver, de reprendre un peu en main son vieil ennemi Rousseng, et on l'inculpe de complicité d'assassinat.

Rousseng a failli, dans cette malheureuse affaire, laisser autre chose que sa liberté. Les deux autres condamnés, Fève et Bianco, furieux de voir que l'évasion n'avait pas réussi, imputaient à Rousseng la cause de cet échec. La mort de Burkowsky n'était pas alors découverte. Fève et Bianco s'étaient réfugiés dans la brousse. Une nuit, ils décidèrent d'égorguer Rousseng. Ils furent arrêtés à 100 mètres de sa demeure. Ils étaient porteurs de couteaux-poignards.

■ ■ ■

L'assassinat, en cours d'évasion, est fréquent au bagne. C'est tantôt l'entrepreneur d'évasion, tel ce Bouzy, tel ce Bichier, dont l'histoire est sur toutes les lèvres, au bagne, qui tuent les forçats s'étant confiés à eux.

Parfois, au bord d'une crique, on découvre le cadavre éventré d'un forçat en état d'évasion depuis quelques jours. Aucune erreur n'est possible. L'homme a été assassiné, et pour lui faire rendre son portefeuille — le fameux plan — le criminel a sauté sur le ventre du cadavre.

C'est ainsi qu'opérait Bichier, un Guyanais de Kourou.

Patron de tapouille, il pratiquait en grand l'entreprise d'évasions, ne chargeant pas moins de cinq à six hommes à la fois. Et comme on ne voyait jamais revenir au bagne ceux dont il avait assuré l'évasion, il avait la réputation d'un homme heureux et habile auquel on pouvait confier son existence et son appétit de liberté. C'est ainsi que la clientèle affluait.

Mais, un jour, un habitant de la commune de Kaw, M. Polycarpe, se rendant par mer à Cayenne, entendit, comme son embarcation passait près de l'embouchure de la rivière Kaw, des appels de détresse. Il aperçut un homme à peu près nu qui, de la terre, lui faisait des signes. Il accosta. L'homme, un Arabe, était blessé à la tête et dans le dos. C'était un client de Bichier. Avant de mourir, il eut juste le temps de raconter à M. Polycarpe la scène de carnage qu'il avait vécue près de Kourou et dont il était sorti.

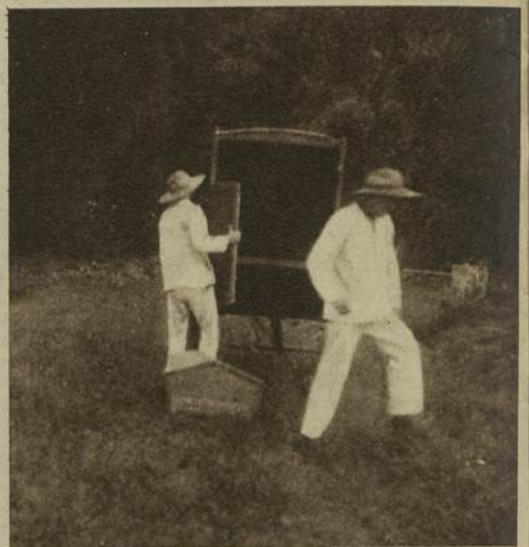
Cinq forçats arabes, employés à l'entretien de la ligne téléphonique de Tonate à Macouria, ayant décidé de s'évader et de gagner le Brésil, s'adressèrent à Bichier dont la réputation d'homme

adroit et d'entrepreneur d'évasions n'était plus à faire sur le camp des Roches, de Kourou, de Pariacabo, de Sinnamary. Bichier accepta sans hésitation. Cinq crimes de plus, ce n'était pas une affaire. Il réclama cinq cents francs par tête, payables d'avance. Le marché fut conclu. On devait partir de Tonate. A l'endroit déterminé, au jour dit, Bichier fit avec sa lanterne les signaux convenus. Puis, il vint raser les sables de Macouria et jeta l'ancre à vingt mètres des Arabes qui attendaient, tapis sur la plage. Ils s'embarquèrent et lui remirent deux mille cinq cents francs. Bichier profita de la nuit pour gagner la haute mer. Le lendemain matin, il se rapprocha de la côte. « Je suis fatigué ; nous allons aborder un moment. Ne craignez rien ; l'endroit est sûr. » Il jeta l'ancre près des palétuviers qui bordent la côte à cet endroit. — « Faites comme moi, dormez ! »

Un peu plus tard, l'un des Arabes s'éveilla. L'eau s'était retirée. L'embarcation était échouée sur une mer de vase. Il secoua ses camarades, qui se levèrent. Tous virent Bichier prendre une large planche, la poser sur la vase et se laisser glisser vers les palétuviers. Il avait son fusil en bandoulière. — Où vas-tu ? — Tirer un gibier.

Les Arabes regardaient avec amusement la manœuvre du Guyanais. C'est alors que le carnage commença. Posément, comme s'il eût effectivement visé une bécasse ou un flamant, Bichier épaula son arme et tira sur les Arabes.

Deux hommes s'effondrèrent, la tête fracassée.



Le corps du malheureux, parfois difficile à identifier, est conduit «aux bambous».

# LE P U

Grand reportage au bagne

Les autres suppliaient. Impitoyable, Bichier continua son tir. Deux autres hommes tombèrent. Le survivant, blessé à la tête et dans le dos, se jeta hors du navire et il réussit à gagner les palétuviers. De là, il vit Bichier qui piétinait les cadavres pour faire sortir du ventre les « plans ».

C'était — ainsi qu'on vient de le voir — un tireur particulièrement adroit et un bandit peu commun que ce Bichier ! Il avait peut-être tué plus de cinquante forçats, mais il ne fut condamné qu'à 20 ans de bagne. On peut le rencontrer à présent aux îles du Salut où il est porte-clés.

A la place des forçats dont il a la surveillance, je ne serais pas rassuré.

Avec un homme qui compte pour si peu la vie des autres et qui, noir, est jugé par la cour d'Assises de Cayenne, composée de 4 jurés de couleur estimant que 50 assassinats de « popotes » ne valent pas plus de vingt ans de bagne, on a tout à craindre. De toutes façons, il vaut mieux être honnête ; écrire ces choses-là est moins dangereux que de les vivre.

■ ■ ■

C'est à l'hôpital de Saint-Laurent que j'ai vu aussi Frappier Claude, matricule 49.870, inculpé d'assassinat sur la personne de Rousset, matricule 49.988.

Il s'y guérît lentement d'une mauvaise blessure et il prépare sa défense. Ce ne sera pas facile, car le commandant du pénitencier de Saint-Laurent, M. Favreau, que les forçats, les « fagots » surnomment Coco-Sec, ne l'aiment pas. Il reproche à Frappier d'avoir trompé sa confiance, alors qu'il l'avait nommé porte-clés. Frappier prétend que Coco-Sec lui en veut, parce qu'il voyait trop clair en certains trafics et qu'il n'était pas assez « mouchard ».

C'est une affaire entre eux qu'il ne m'appartient pas de régler.

Seuls m'intéressent l'assassinat de Rousset, commis en brousse, près de Saint-Laurent, entre les 10 et 15 mai 1930, et les 7 ou 8 crimes exécutés dans la région de Saint-Maurice, depuis l'évasion de Frappier, crimes dont on l'accuse.

Frappier, lorsqu'il eut été relevé de son emploi de porte-clés le 8 mars 1930, comprit, après une forte explication avec M. Favreau, que la vie n'allait pas être rose pour lui, sur le camp de Saint-Laurent. Le 12 mars 1930, il partit en évasion.

Il n'avait pas assez d'argent pour espérer qu'un entrepreneur d'évasion se chargerait de conduire sa carcasse au Venezuela ou au Brésil. Il décida de rester en brousse, d'y chasser les papillons, les fauves, les serpents, les oiseaux, afin de parfaire la somme indispensable pour sa « belle ».

Il se mit en rapport avec le libéré 4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>, Solar José, de Saint-Laurent, qui accepta de vendre le produit de ses chasses et de lui fournir des vivres. Solar était aussi le facteur de Frappier : il remettait des « biftons » à Rousset. « Une sin-



plus de sans tête. On a miné, es si- es de Ara- s'em- cents er la rocha labor- it est s qui omme

cère amitié et le désir de fuir la Guyane nous unissait », m'a dit Frappier. Frappier apprit par Solar que sa tête était mise à prix. Frappier ne se frappait pas outre mesure. Il chassait dans la brousse à 10 kilomètres environ de l'endroit où des concessionnaires de Saint-Maurice avaient été assassinés. Solar, pensait-il, pourra toujours attester qu'il me rencontrait chaque jour, loin de ces lieux, et je ne risque que le délit d'évasion.

Le 17 avril, Rousset, évadé à son tour, vint le rejoindre, conduit par Solar. Il y avait trois jours déjà que Rousset avait quitté Saint-Laurent. Il s'était égaré en brousse ; il n'avait rien mangé depuis 72 heures. Une chance encore qu'il ait rencontré Solar !

Dès le lendemain, Frappier l'initia à la chasse aux papillons. Il lui abandonna son carbet, son poste de chasse. Puis il alla, entre la crique Sainte-Marguerite et l'ancien camp Lorrain, en installer un autre, vendu 48 francs par Solar.

Un soir, Frappier fut attaqué sur le chemin des Sables Blancs. Quatre balles tirées par derrière, deux autres tirées par devant sifflèrent à ses oreilles. Il se jeta de côté pour s'enfuir en brousse. Une nouvelle décharge le blessa grièvement à la jambe gauche. Il se traîna jusqu'à son campement. Il y resta 24 heures sans pouvoir bouger. Mais poussé par la faim, par la fièvre aussi, il résolut d'aller demander asile et secours à Rousset. Il arriva nu chez celui-ci qui lui remit une chemise rayée rouge et blanc, un pantalon et une vareuse portant son matricule.

Quelques jours plus tard, le cadavre de Rousset était retrouvé en brousse, à trois cents mètres de son campement, et Frappier était arrêté.

Il prétend que Rousset a été assassiné par des chasseurs d'hommes qui le recherchaient, lui, Frappier pour toucher la prime.

L'accusation dit : « Frappier n'ignorait pas que Rousset devait recevoir 3.000 francs de sa famille ; il croyait même que Solar venait de lui remettre cette somme. C'est pour s'en emparer qu'il a tué son camarade, lequel fut retrouvé nu, pieds et mains liés avec des lianes. Frappier fut retrouvé porteur des vêtements de Rousset... »

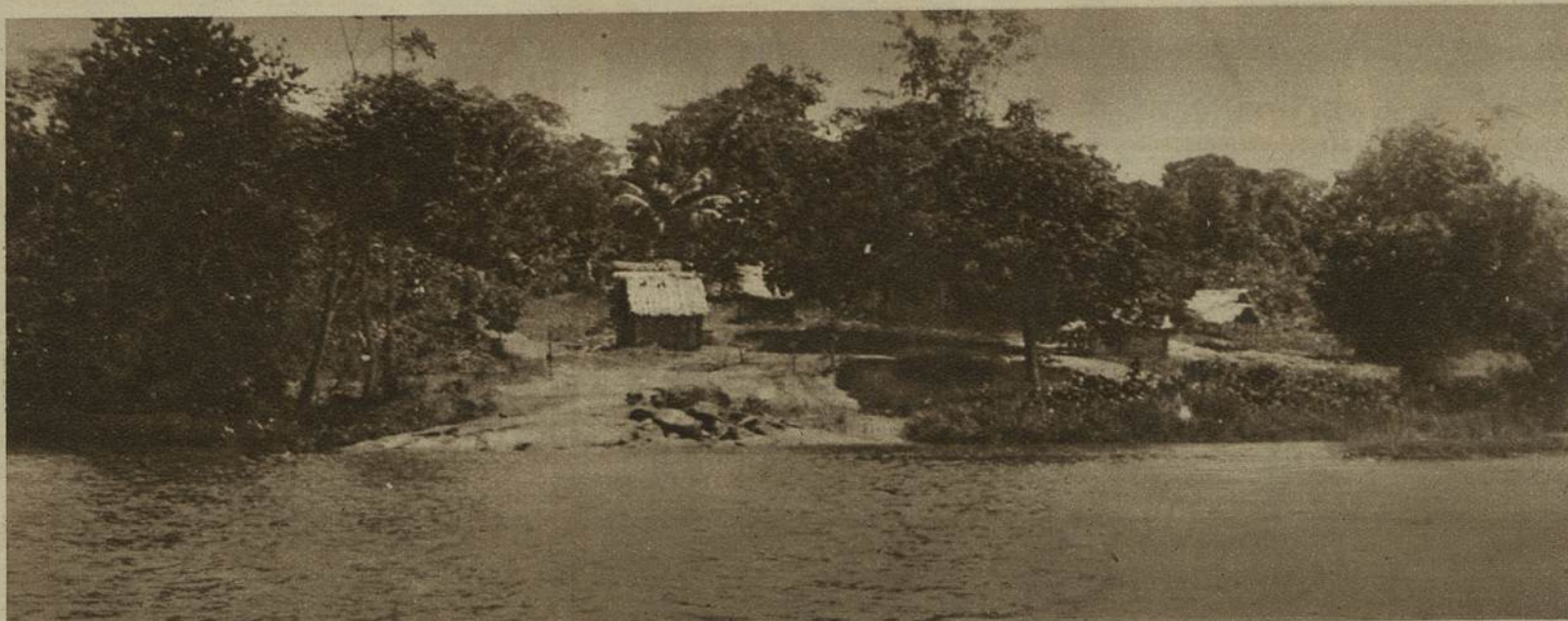
Tel est, complexe, mystérieux, le type de l'assassinat des forçats, dans l'ombre propice aux mauvais coups de la forêt guyanaise...

■ ■ ■

Dans les cases, sur les camps, l'assassinat est presque toujours lié à une affaire passionnelle. Le jeune transporté Bruste est assassiné dans sa cellule par l'Arabe Carola ben Yofa à qui un porte-clés avait ouvert la porte.

Tellier tue Paillard dans une case de l'île Saint-Joseph. Il avait peur de lui et avait demandé son changement de pénitencier, afin de fuir cet « ami » brutal et dangereux.

La « Tentiaire » avait refusé de faire droit à sa demande.



Les criques de la Guyane, favorables aux tentatives d'évasions, sont propices, aussi, aux assassinats d'Hommes Punis.



C'est à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni que j'ai vu Roussenoq et Frappier.

# HOMMES PUNIS

par Marius LARIQUE



Près de la route de Saint-Maurice, sept assassinats avaient été commis.

enfin de Mohammed Ben Hamida, l'assassin de Mme Leblond.

Cette vieille femme tenait une cantine sur la route, entre Mammanoury et Kourou.

Les assassinats dans la case, lorsqu'ils n'ont pas une cause passionnelle, sont la conséquence d'une vengeance, rentrée parfois pendant des mois, des années et qui éclate une nuit. C'est ainsi que finit Suissa, gardien de case, « commerçant » et teneur de jeux à la première, sur le camp de Saint-Laurent, tué quelques jours avant sa libération par un Italien, Carlina, à qui il avait enlevé le tapis et l'argent du jeu des troisième classes. C'est ainsi que mourut Briola, dit La Briochie, poignardé un soir, dans une case, à Royale, avant d'avoir pu atteindre son poignard, caché dans sa musette à la tête de son hamac.

Dans tous ces cas, il n'est pas facile de découvrir les coupables, car une loi du bague veut que les témoins déchargent l'assassin et que le mort ait tous les torts. On finit tout de même par connaître la vérité, mais on se soucie peu de châtier sévèrement le coupable : six mois de prison est le châtiement ordinaire pour l'Homme Puni qui supprime la vie d'un camarade.

C'est peut-être ainsi que certains surveillants militaires, au revolver trop facile, ont besoin d'une indulgence qu'on ne leur ménage d'ailleurs pas.

■ ■ ■

— C'est ici que le 2 octobre 1929, à 17 heures 10, le condamné Huet Henri, matricule 49.068, a été assassiné d'un coup de revolver par le surveillant militaire P... ; ici, avenue de la Gare, à l'entrée de la cour des magasins administratifs de Saint-Laurent.

— Assassiné ? Tué, voulez-vous dire ? C'est par une hypocrite prudence que j'ai fait cette remarque restrictive. Plus de vingt forçats m'ont raconté des histoires d'assassinat commis par des surveillants militaires. Je ne crois pas tout ce que me disent les Hommes Punis : ils ont trop accumulé de rancunes pour garder toujours leur sérénité ; ils vivent depuis trop longtemps dans un milieu pourri pour avoir conservé le sens de la justice et le souci de la vérité ; ils sont trop malheureux pour n'être pas devenus malveillants, dénonciateurs et calomnieux. Pourtant, les faits, les dates qu'ils me citent sont d'une étonnante précision et sont concordants, ce qui me trouble souvent. Bien moins toutefois qu'aujourd'hui où l'homme qui accuse n'est pas un Homme Puni, mais un chef dans l'administration pénitentiaire.

— Je dis assassiné, sans provocation, sans raison autre qu'une basse vengeance contre un homme qui aurait pu raconter des choses gênantes pour le surveillant P... Ce crime a été étouffé ; des faux rapports ont été établis ; des faux témoins ont été soudoyés. Tout cela parce que le surveillant militaire P... est le protégé d'un homme très puissant dans l'administration pénitentiaire.

Quelque temps après, il m'est arrivé de parler de cette affaire à un autre chef de la Tentiaire.

Je le fis sans calcul, car j'ignorais qu'il ne fût du même clan ; j'ignorais même qu'il y eût des clans différents et que — à tout le moins pour de si graves affaires — il n'y eût point dans la Tentiaire une solidarité totale. Je fus surpris d'entendre :

— Ah ! on vous a parlé de l'affaire P... ! Mais vous a-t-on parlé de l'affaire F... ?

— Bien entendu. Dix forçats m'ont raconté ça.

— Et qu'est-ce qu'ils vous ont dit ?

— Que F... portait toujours sur lui deux revolvers et un poignard. A son côté, c'est le modèle réglementaire. Dans la poche, le browning, c'est pour sa défense personnelle ; dans la ceinture, le poignard, c'est pour le corps-à-corps.

On m'a raconté qu'il venait d'être acquitté pour la troisième fois et qu'il était même proposé pour la médaille militaire, grâce à la protection d'une haute personnalité qui lui en aurait fait la promesse à la condition qu'il le débarrassât du forçat Khelifi. C'est une histoire compliquée d'amour qui a coûté la vie au transporté réclusionnaire Fournier ; sa mort fut une erreur. C'était Khelifi qu'on visait. Je ne crois pas beaucoup à cette histoire, bien qu'on la dise connue d'un ancien ministre des colonies.

— Vous avez tort de ne pas y croire : elle est strictement vraie.

— Est-il vrai qu'en mars le surveillant militaire M... a tué un libéré à Saint-Laurent ?

— C'est vrai.

— Est-il vrai qu'un jeune transporté de vingt ans avait été assassiné dans sa cellule par le surveillant M... ?

— C'est vrai.

— Est-il vrai que « le lion du bague », un surveillant militaire de 1<sup>re</sup> classe, ait menacé de son revolver un transporté, Savoisy, s'il ne se jetait pas à l'eau pour réparer le câble qui relie Royale au Diable ; que le malheureux fut emporté tout de suite par le courant et happé par les requins ?

— C'est vrai.

— Est-il vrai que le surveillant V... ait braqué son revolver sur un transporté en lui disant : « Saloperie, je vais t'envoyer à la rade » ; qu'en 1926, un fou, Calderon, ait été tué par le surveillant G... ; que le surveillant V... ait tenté d'assassiner le libéré Franco ?

— C'est vrai.

— Est-il vrai que le surveillant Jean-Marie Le L... ait tiré sans provocation, en plein jour et dans une rue de Cayenne, sur un honorable civil, M. Alexandre ?

— C'est si vrai que vous trouverez le détail de cette tentative de meurtre dans tous les journaux de la Guyane.

— Est-il vrai... ?

— Oui ! Oui !... Je vois que vous êtes bien renseigné. Mais il ne faudrait tout de même pas oublier de dire que la vie des surveillants militaires est singulièrement dangereuse ; qu'eux aussi sont parfois victimes des forçats et que, hors de Saint-Laurent et de Cayenne, dans les nombreux camps où ils sont attachés, leur santé et leur vie sont souvent menacées.

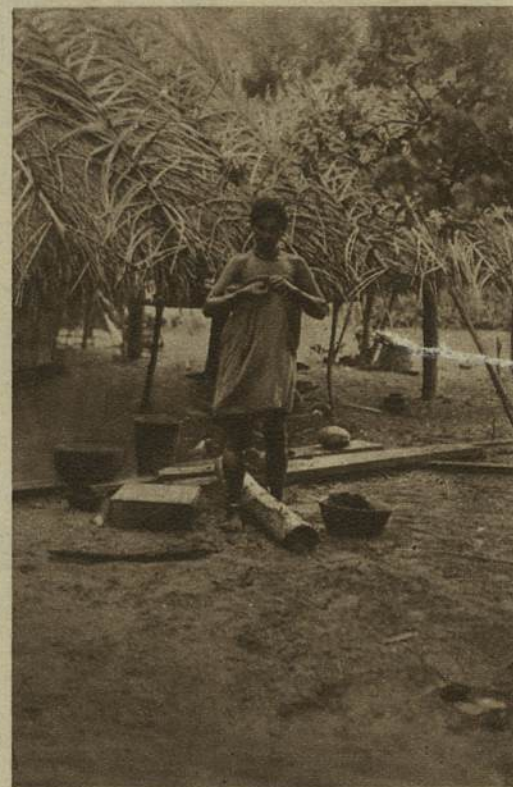
(A suivre.)

Marius LARIQUE.

Lire, la semaine prochaine :

## Les Hommes Punis dans les camps

Copyright 1931 by « Détective ».



M<sup>me</sup> Leblond tenait une cantine près de Kourou, sur la route de Mammanoury.



Il avait installé son précaire poste de chasse près de l'ancien camp Lorrain.

# FATS DIVERS

## L'assassinat du garde-chasse



Les inspecteurs de la première brigade mobile ont fait preuve d'une rare ténacité au cours de leur enquête dans les bois de Luzarches où fut tué Dujardin.

EST un bel exemple de ténacité que viennent de donner dans l'affaire de l'assassinat du garde-chasse de Luzarches les gendarmes de la brigade de cette localité et les inspecteurs Belin et Norest, de la première brigade mobile, délégués sur les lieux du drame par M. Gabrielli.

Dès le début de cette enquête, entre toutes délicates, les soupçons s'étaient portés sur un cultivateur, dont les terres sont mitoyennes du bois dont le malheureux Dujardin avait la garde, et qui était en procès, à propos de dégâts commis par des lapins, avec M. Pletsch, patron du garde-chasse.

Une seule chose importait alors : Pélissier — le cultivateur soupçonné — pouvait-il fournir un alibi de son emploi du temps à l'heure du crime, — vers huit heures — un horaire précis et vérifiable. On l'interrogea pendant de longues heures. Son alibi parut incontestable : il n'avait quitté son domicile, en compagnie de son fils âgé de neuf ans, qu'après neuf heures du matin, pour aller retrouver son ouvrier qui arrachait des betteraves dans une pièce sise au lieu-dit Le Montoir, à moins de deux cents mètres de l'endroit où le garde avait trouvé la mort.

Près d'abandonner cette piste, inspecteurs et gendarmes prirent soin pourtant de mettre Pélissier en présence du cadavre du garde-chasse, dont on apercevait, sur le côté gauche du visage fracassé, l'horrible blessure : Pélissier se tût impassible.

Le soir même, vers dix-neuf heures, Pélissier était relâché, sa piste abandonnée. On en suivit d'autres. Elles ne donnèrent pas de meilleurs résultats. Fallait-il chercher en dehors de Luzarches ?

On parla de deux mystérieux chasseurs — un homme et une femme — aperçus le matin du crime dans les bois de Luzarches et qui n'appartenaient pas à la région. On envisagea l'hypothèse d'un accident. Et il semblait bien que l'assassinat du malheureux Dujardin ne serait jamais vengé.

Ni les gendarmes, ni les inspecteurs ne se découragèrent pourtant.

Il y a toujours, dans ce genre d'affaires, des témoins tardifs dont les langues ne se délient qu'à la longue. Au début, les gens ne parlent qu'avec réticences. Peu à peu, ils se décident. Le soir, dans les cabarets, la chaleur du vin aidant, les gens disent ce qu'ils savent, puis, s'enhardissant, vont le lendemain rapporter les propos entendus aux gendarmes.

C'est ainsi que, peu à peu, on apprit, dans Luzarches, que le fameux alibi de Pélissier n'était pas aussi formel qu'il était apparu tout d'abord. Le matin du crime, contrairement à son habitude, disait-on, Pélissier n'é-

tait pas dans sa ferme quand les ménagères vinrent chercher leur lait.

De plus, d'autres témoignages étaient venus confirmer les premiers soupçons. Longuement interrogé, lui aussi, le fils de Pélissier avait déclaré n'avoir pas vu son père, ce dimanche-là, au moment où il s'était levé et n'avoir assisté à son retour qu'à la fin de la chasse, après huit heures du matin. D'autre part, un ouvrier agricole au service de Pélissier voulut bien se souvenir que son patron, las des observations faites par le garde-chasse, au sujet des dégâts causés dans le treillage mitoyen, avait un jour couru derrière Dujardin, son fusil à la main, et s'écriant : — J'en ai assez de celui-là, je vais lui flanquer une balle dans la peau !

Le cercle des présomptions se refermait à nouveau.

Persévérants, l'inspecteur Norest et le gendarme Bernauer revinrent au domicile de Pélissier. Et, une fois de plus, l'interrogatoire reprit, tendu de pièges habiles.

Pélissier parut, cette fois, moins sûr dans ses réponses. Son sang-froid, lui aussi, s'effritait. Le coup décisif lui fut porté lorsqu'on lui apprit qu'il était établi qu'il ne se trouvait pas chez lui à l'heure du crime. Poussé dans ses derniers retranchements et peut-être aussi torturé par les remords, il se mit tout à coup à pleurer et dit : — Oui, c'est moi qui ai tué Dujardin.

Et, emmené à la gendarmerie, il fit le récit du drame.

Il était bien tel qu'on l'avait imaginé aux premières heures de l'enquête. Drame du mauvais voisinage, de l'hostilité de deux hommes également attentifs à protéger leurs biens ou ceux dont ils ont la garde. Hostilité qui va jusqu'à l'acte de mort.

Il faut croire, sans doute, Pélissier lorsqu'il déclare que la rencontre avec Dujardin fut fortuite. Il est vraisemblable qu'il n'avait pas prémédité son crime et que ce fut la discussion imprévue avec le garde qui arma son bras. Mais que s'est-il passé, ce dimanche matin, sous le petit bois ensoleillé, dans le sentier jonché de feuilles mortes ?

Comme il l'affirme, Pélissier eut-il peur, aux appels du garde destinés à rallier l'autre garde Colin, de tomber dans un guet-apens ? Le garde fut-il le premier à porter la main à l'étui de son revolver ? Le cultivateur avoue, en tout cas, avoir mis Dujardin en joue, puis, comme le garde saisissait le canon du fusil, avoir tiré...

Il ne pensa alors qu'à fuir l'homme étendu, au visage fracassé, puis à se donner ensuite, en repartant à la chasse, un alibi.

Cet alibi qui, sans la persévérance des enquêteurs, l'eût peut-être sauvé pour toujours.

M. M.



Pélissier, le meurtrier de Dujardin, quelques jours avant son arrestation, et alors que, déjà soupçonné du crime, il était longuement interrogé par les gendarmes.

## UNE MÈRE REMERCIE L'HINDOU HAMID KAN pour l'aide donnée à son fils



« Je tiens à vous remercier de tout mon cœur pour ce que vous avez fait pour moi. Mon fils était sans emploi depuis des mois et ne sachant plus quoi faire pour le voir obtenir une situation, je suis allée vous consulter. Vous m'avez promis de m'aider pour lui faire trouver une situation et, en effet, peu de temps après vous avoir consulté, mon fils a trouvé du travail. J'en suis très heureuse et ne sais comment vous exprimer ma gratitude. »

Paris, le 19 octobre 1931.  
Signé : F. Gendy, rue des Moines.  
1° Il prédit l'avenir d'une façon précise ; 2° Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions ; 3° Il donne les remèdes aux ennuis, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes.  
Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation : 100 fr. S. Av. Friedland (2° étage), Carnot 24-00.

MESDAMES! Si vous suivez le traitement à la CREAM GIVRYL, vos amis ne diront pas que vos seins tombent. Essayez donc, tout de suite, ce nouveau traitement, récemment mis au point par un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT 70 Frs CONT. MANDAT-POSTE.

CONCOURS MARS-AVRIL 1932  
Secrétaire près les Commissariats de  
**POLICE à PARIS**  
L'as de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (6°)

## LE BONHEUR...! POUR VOUS!

Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que

## FOU-YU

CE BIJOU TALISMAN DE JADE attire le bonheur sur ceux qui le portent

Pendentif ou Pince  
50 fr Argent 65 fr  
125 fr Or 150 fr  
Ch. OUDIN Joaillier  
17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

lance son portatif "Golf" (Licence ODEON) À 250 F<sup>rs</sup>

ÉLÉGANTE - PRATIQUE SONORITÉ INCOMPARABLE FABRICATION SOIGNÉE

EN VENTE PARTOUT

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance par le Professeur R. J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs (ou 10 francs en espèces)

TRAITE DE SORCELERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un bel volume illustré franco rec. 33 francs Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 1<sup>er</sup>, PARIS (X<sup>e</sup>)

# GNOME-RHONE

SES MOTOS ONT REMPORTE POUR L'ANNÉE 1931 LA COUPE DE FRANCE DE TOURISME (cat. 500 cm.)



LES MODÈLES GNOME-RHONE CONVIENNENT A TOUS LES USAGÉS

POUR VOUS EN ASSURER DEMANDEZ LE NOUVEL ALBUM 1932

Il sera envoyé sans frais sur demande adressée 34, rue de Lisbonne, Paris en vous recommandant de DÉTECTIVE

# UN CALVAIRE D'AMOUR

ÉTAIT un soir de kapoustnik, le soir du 16 novembre, la fête de la Choucroute. Fête très populaire et très joyeuse en Russie. Pendant les réjouissances qui précèdent les jeunes de l'Avent — et qui correspondent à notre Mardi-Gras — les artistes, occupés à servir la joie des autres, ne peuvent s'amuser. Ils prennent leur revanche pendant les premiers jours de cette espèce de carême — et ils invitent leurs amis.

Dans ce petit restaurant russe de Montmartre, *Chez les Artistes*, rue de l'Écluse, de nombreux exilés s'étaient réunis sous le double signe du souvenir et du plaisir. Des lampes, dissimulées dans les tentures violettes ornées de plats caucasiens, répandaient à travers la salle des lueurs très douces. A toutes les tables, le champagne coulait et les rires fusaient. On avait promis, dans les invitations distribuées les jours précédents, « mille et une surprises ». Dimitri Polakoff, le guitariste, se prodiguait. La reine de la soirée, Mme Marcheff, déguisée en paysanne, chantait de vieilles chansons slaves, tandis que M. Mouratoff, travesti en cuisinier, veillait à ce que la gourmandise de chacun fût satisfaite.

A une table d'angle, au fond, un avocat, ancien officier de l'armée impériale et fondateur d'un nouveau journal russe, *Iskovstoo i Tvortchetssoo* (Art et Œuvre), dont on célébrait un peu la naissance, était très entouré. C'était Boris Dombrowsky.

Les heures passaient, joyeuses, insouciantes... Soudain, un peu après minuit, deux hommes entrèrent. L'un d'entre eux, grand, glabre, en smoking, avait un visage étrangement pâle. Les nouveaux venus attendirent, près du piano, qu'il y eût une place libre. Puis, lorsqu'ils furent installés, ils commandèrent à boire.

Une demi-heure après, M. Dombrowsky, un peu pris de boisson, vint s'asseoir à la table de M. Léonidof, propriétaire de plusieurs établissements russes, avec qui il avait eu des dissentiments et s'était réconcilié le soir même. Cette table était placée au milieu de la salle, devant celle de l'homme au smoking, que Dombrowsky n'avait pas aperçu : il lui tournait le dos.

Alors, l'inconnu se leva, se dirigea vers le bar, puis revint lentement. Il avait la main droite dans sa poche. Suivi de près de Dombrowsky, il sortit un revolver, le pointa vers la tempe du soupeur et tira.

La détonation fut sèche, comme l'éclatement des bouchons des bouteilles de champagne que l'on avait ouvertes dans la soirée. Le sang gicla. L'orchestre s'arrêta. Il y eut une minute de silence. Un silence de mort. Puis des cris d'affolement et des bruits de bousculade.

■ ■ ■

Tragique épilogue d'un long calvaire d'amour... Calvaire d'un mari... Calvaire d'un père.

Le meurtrier, Théodore Kamendrowsky, appartient à une très bonne famille de Russie. Son père, gros industriel, était, là-bas, président du Syndicat patronal des Fabricants d'alumettes et possédait une fortune d'une centaine de millions. Kamendrowsky, qui se distinguait comme sportsman, fut élevé avec les jeunes gens les plus titrés et les plus riches de Russie, au Lycée Impérial de Moscou.

La révolution le surprit à Kislovolsk, petite station balnéaire du Caucase, où sa famille possédait une propriété. Kamendrowsky s'engagea comme volontaire dans les troupes de l'armée blanche. Blessé, il fut évacué en Géorgie, d'où il passa en Europe.

Il fut d'abord commanditaire, associé, et directeur d'un des plus élégants restaurants russes de Berlin. Et c'est à cette époque qu'il connut celle qui devait être sa femme, Hélène Yakovlef, fille d'anciens commerçants de Petrograd. Elle était grande, blonde et coquette. Il en devint éperdument amoureux. Et, malgré la résistance de ses parents, l'épousa.

Entre temps, son père était devenu directeur associé d'une banque, à Bonn, en Rhénanie. Le jeune ménage, alors heureux et très uni, s'y installa, et Kamendrowsky se mit à travailler dans la maison paternelle. Bientôt naquit une petite fille, Lydia.

Puis les Kamendrowsky, faisant de mauvaises affaires en Allemagne où la vie économique était des plus instables, vinrent s'installer en France. M. Kamendrowsky père acheta le Restaurant djiguite, boulevard Edgar-Quinet. Son fils en devint le directeur.

■ ■ ■

Est-ce l'atmosphère de Paris ? La conduite de la jeune femme changea. Coquette, avide de ce luxe que son mari, ruiné, ne pouvait, bien que travaillant de son mieux, lui offrir, elle profita des heures où celui-ci était absorbé par ses occupations professionnelles pour mener une existence à part.

— Maman va au bal, disait la petite Lydia, et je reste seule...

Quelques amis essayèrent d'ouvrir les yeux du mari délaissé. Aveuglément épris, il se fâcha avec eux. Mais, un soir, comme, étonné de son retard au travail, on allait le chercher, on le trouva presque expirant dans sa chambre. Il avait absorbé une forte dose de véronal et laissait une lettre à sa femme où il disait que, ne pouvant supporter les soupçons dont on cherchait à l'accabler, il se tuait...

On le soigna. Quelques jours après, il quittait le Restaurant djiguite et devenait maître d'hôtel à l'Oasis, rue Vavin. Sa femme était entrée comme mannequin dans une maison de couture. Et, le contact du luxe au milieu duquel elle vivait aggravant encore son détachement du foyer conjugal, des scènes de plus en plus pénibles se multipliaient.

■ ■ ■

Or, à l'Oasis, où elle venait quelquefois voir son mari, fréquentait M. Dombrowsky, homme d'une cinquantaine d'années, mais aimable, beau parleur, extrêmement galant avec les femmes. Il gagnait beaucoup d'argent. Elle se laissa séduire...

Vêtue avec une très grande élégance désormais — elle prétendait toujours qu'il s'agissait d'occasions, de cadeaux des maisons où elle travaillait — Hélène Kamendrowsky put alors mener la vie qu'elle souhaitait... Lorsqu'enfin, à nouveau éclairé de différents côtés, son mari essaya une fois encore de se suicider. Il avala vingt cachets de véronal. Sa constitution exceptionnelle résista au poison. Et, toujours passionnément épris de sa femme, il pardonna.

— C'est toi que j'aime, toi seul, lui affirmait-elle. Et tu le sais bien ! Si tu gagnais assez d'argent, je quitterais immédiatement Dombrowsky...

Pour « gagner de l'argent », il se mit à jouer... Mais les soucis s'aggravèrent. Il la supplia, un soir, de ne plus voir son amant. Elle refusa, prétendant que, s'il fermait les yeux quelque temps encore, on lui offrirait une très intéressante commandite...

Finalement, M. Kamendrowsky père conseilla à sa belle-fille d'aller passer plusieurs semaines chez ses parents, à Berlin, et de réfléchir...

Elle partit. A peine arrivée, elle écrivit à son mari que, décidément, c'était lui qu'elle préférerait à tout.

Deux jours après, sans que rien ait pu faire prévoir ce revirement déchirant, le mari recevait une autre lettre lui signifiant une rupture définitive...

Au retour de Berlin, en effet, Hélène Kamendrowsky abandonna le trop modeste hôtel de la rue du Château, où elle habitait avec son mari, pour aller s'installer chez son amant dans un très bel appartement, rue Cognac-Jay (dans l'immeuble même où demeure l'aviateur Costes).

Dans un terrible accès de désespoir, Kamendrowsky vint, un soir de septembre dernier, au « Djiguite ». Il y avait beaucoup de monde. Une fois de plus, il tenta d'en finir avec la vie. Mais, ayant accroché nerveusement la gâchette de l'arme à sa poche, il fit partir le coup prématurément et se blessa seulement à la jambe. Personne, dans le brouhaha, ne s'aperçut de rien. Quand il s'affaissa sur l'épaule d'une chanteuse, sa voisine, elle le houspilla comme s'il était ivre. On put le transporter en hâte à son domicile sans trop éveiller l'attention, et le calvaire recommença.

Après plusieurs refus, sa femme consentit à lui accorder une entrevue dans un bar voisin de l'Opéra. Elle prit là comme un plaisir sadique à évoquer les chers souvenirs d'autrefois.

— Ecoute, implora Kamendrowsky, en ce qui te concerne, je m'incline devant l'irréparable. Mais promets-moi que Lydia, notre petite Lydia, ignorera toujours ta liaison avec Dombrowsky et qu'elle croira toujours qu'il est un simple ami...

La petite Lydia était, depuis la séparation de ses parents, en pension à la « Villa Russe », à Viroflay. La mère promit...

■ ■ ■

Mais, tout récemment, Kamendrowsky apprit que sa femme avait déclaré à la petite Lydia : — M. Dombrowsky est mon nouveau mari. Il sera ton père bientôt, et, désormais, tu porteras son nom.

Il sut aussi que son rival avait, plusieurs fois déjà, rencontré l'enfant, et, pour se l'attacher, la comblait de gâteries.

On lui rapporta enfin qu'un jour, à la pension, alors que quelqu'un demandait : « Mademoiselle Kamendrowsky », la petite avait rectifié :

— Il n'y a plus ici de demoiselle Kamendrowsky, mais mademoiselle Dombrowsky !... Ce fut le coup de grâce !...

Plusieurs jours de suite, il vint *Chez les Artistes* sans rencontrer celui qui lui avait déjà pris sa femme et qui, pensait-il, pouvait lui arracher sa fille...

Enfin, le 16 novembre...

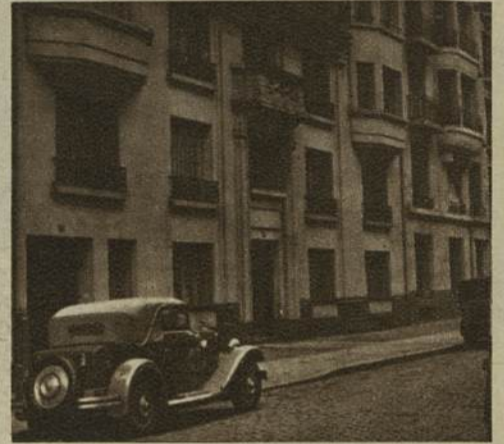
...Lorsque le commissaire annonça au meurtrier que sa victime avait expiré, Kamendrowsky, gravement, se signa ; et, toujours très calme, il murmura simplement :

— Dieu a parlé !...

Jean GUYON-CESBRON.



Le frère de Théodore Kamendrowsky assis devant une table du Restaurant djiguite, boulevard Edgar-Quinet.



Hélène abandonna le modeste hôtel de la rue du Château (ci-dessous) pour aller s'installer rue Cognac-Jay (ci-dessus).



M. Dombrowsky, homme d'une cinquantaine d'années, était aimable, beau parleur et galant avec les femmes, aussi parvint-il à séduire Hélène Kamendrowsky.

A Berlin, une jeune fille grande, blonde et coquette, Hélène Yakovlef, épousa Kamendrowsky et, bientôt après, naquit la petite Lydia.

Ancien élève du Lycée Impérial de Moscou, Théodore Kamendrowsky, un garçon bien découplé, avait eu quelque succès comme sportif.

# SUR LE

Ajaccio (de notre envoyé spécial.)

Le matin, par Ajaccio qu'illumine un soleil de mai, une nouvelle court.

— ... Torre et Caviglioli sont cernés... L'attaque est pour demain... Des Sénégalais sont attendus pour donner l'assaut.

Afin de vérifier la triple information, j'ai monté l'escalier de pierre accédant à la caserne où le général Fournier a installé son P.C.

Sur le terre-plein, un planton m'arrête. — Pour l'instant, me dit-il, le général ne peut vous recevoir. Lui et ses officiers sont enfermés dans le bureau du premier étage.

— Et, sur un ton de confiance : — Il paraît que ça va barder.

Au bout d'un moment, à l'étage au-dessus, une porte s'ouvre. Un officier descend, un capitaine. A son froncement de sourcils, je comprends : je suis importun.

Je risque quand même : — Conseil de guerre ?

— Pourquoi de guerre ?... Vous parlez comme vos confrères américains.

— L'un d'eux s'est excusé de l'expression auprès du général. Il s'agit, a-t-il dit, de la guerre qui oppose, depuis que le monde est monde, les braves gens aux malfaiteurs.

— C'est juste... Alors, conseil de guerre.

— Et... quelles décisions ?

— Permettez-moi de garder le secret. Il est condition de réussite pour l'opération.

J'ai voulu quand même voir le général. A mon entrée dans son cabinet, il me tourne le dos. Sur une grande carte de la Corse, étalée sur un mur, son index poursuit un itinéraire. Le doigt contourne le golfe de Sagone, escalade en zig-zag une crête et se pose sur un losange rouge. Cet as de carreau marque l'emplacement du « château » de Spada.

Le doigt a plongé dans un ravin. Il franchit le tracé bleu d'un torrent, dépasse les hachures vertes d'une forêt. Halte. Le doigt s'immobilise devant une croix. Il souligne un nom : Vico, le nom de la « capitale » des Caviglioli. Décidément, Ajaccio est bien renseigné.

— Attaque sur Balogna, dis-je derrière l'épaule du général.

Balogna est un village voisin de Vico.

— Qui vous a appris cela ? interroge le chef.

— Je répète ce qui se raconte à la terrasse de tous les cafés du cours Napoléon.

— Si le cours Napoléon est fixé sur mes intentions, le maquis ne doit pas les ignorer.

— On ajoute que vous attendez un renfort... des Sénégalais.

— Je n'attends aucun renfort. Mais ne démentez pas la nouvelle. Il nous reste une chance d'agir par surprise, si les indicateurs des bandits leur ont assuré qu'ils pouvaient dormir tranquilles tant que les noirs annoncés ne seraient pas débarqués.

Comment compter sur la surprise ? Trop d'autos prennent, cet après-midi, le chemin de Vico. La reconnaissance du terrain s'accuse trop visible. On n'entend prononcer qu'un nom : L'Arresta. Ce nom est celui d'une bergerie qui domine Balogna.

La file des autos a franchi le Liamone. Entre l'île Saint-Joseph et Sagone, l'état-major règle les phases de l'offensive. Devant le triple enchantement du ciel, de la terre et des eaux, comment ne pas déplorer que ce coin de rivage, au lieu de prêter un décor adorable à quelque corso fleuri, soit pris comme base d'une attaque à la mitrailleuse !

Ah ! comme je comprends l'exclamation

Un gendarme examine à la jumelle le terrain aménagé en vue du coup de main sur la « bergerie » de Caviglioli.

entendue tout à l'heure d'un Corse qui adore son pays :

— Puisque la grande battue est commencée, qu'on nous débarrasse une bonne fois de tous les bandits, de tous. Si un seul échappait, la bataille serait perdue pour les honnêtes gens. Le fantôme du disparu resterait pour la Corse un sujet d'épouvante. Non seulement il faut abattre un Spada, un Bornea, mais encore on devra enterrer profondément tout ce qui rappellerait leur mémoire. Il faut que nul miasme ne se mêle plus jamais aux senteurs du maquis, que ce maquis ne puisse plus être comparé à une jungle, qu'il ne mérite plus que ce surnom charmant : « le palais vert » !

La préparation du coup de main me remet en mémoire telle répétition d'attaque, en Champagne ou dans la Somme, sur un terrain aménagé en arrière des premières lignes. Je perçois les indications des officiers :

— Ici, les grenadiers prendront dix mètres d'intervalle... On avancera très lentement... Les mitrailleuses colleront aux ailes de la ligne de tirailleurs, prêtes à entreprendre un tir de flanquement... Le canon de 37 se tiendra en arrière et au centre...

Les mots « grenade... mitrailleuse... canon », dans les oreilles de gosses court vêtus, fils ou filles de pêcheurs du golfe, qui se hâtent de les diffuser tout le long du rivage.

A califourchon sur son âne, une paysanne s'effare :

— Est-il vrai, demande-t-elle, que le maquis, tout le maquis va être battu à coups de canon ?

Un officier se montre rassurant :

— On ne bombardera pas plus tout le maquis qu'on n'arrêtera tous les Corses.

De son abri de guetteur, un garde-mobile me désigne une éminence.

— La bergerie, me dit-il, se trouve en arrière de cette crête. Attention, il y a danger à se montrer.

— On se trouve bien à 800 mètres de distance ?

— Le colonial ne se sert pas d'un fusil de chasse. Il n'ignore pas le maniement de la hausse.

— Tirer serait confirmer sa présence.

— Supposez-vous Torre capable de résister à la tentation de tuer ? A la veille d'être abattu — car, s'il est vraiment là, il ne peut douter de son sort — quelle joie pour lui que de réussir un beau carton, comme ils disent, peut-être le dernier.

En me retirant, j'ai repéré le chemin conduisant de la route à la tranchée du guetteur. Cette nuit, je veux veiller à ses côtés.

\*\*\*

— Vous avez fait la guerre, monsieur ? Alors, vous n'avez pas oublié qu'il y avait toujours raison de se plaindre. L'autre semaine, dans les petits postes, on recevait la pluie. Ça n'avait rien de drôle. Depuis quelques jours, le temps s'est remis au beau. On voudrait bien dire : « Tant mieux », mais voyez cet éclairage nocturne. Au clair de lune, on y voit comme en plein jour.

Le guetteur a raison. J'ai pu me diriger droit vers lui, tant sa silhouette se découpait nettement sur la droite.

Onze coups sonnent à un clocher.

— Vico, annonce mon compagnon.

Un autre carillon répond.

— Eviza.

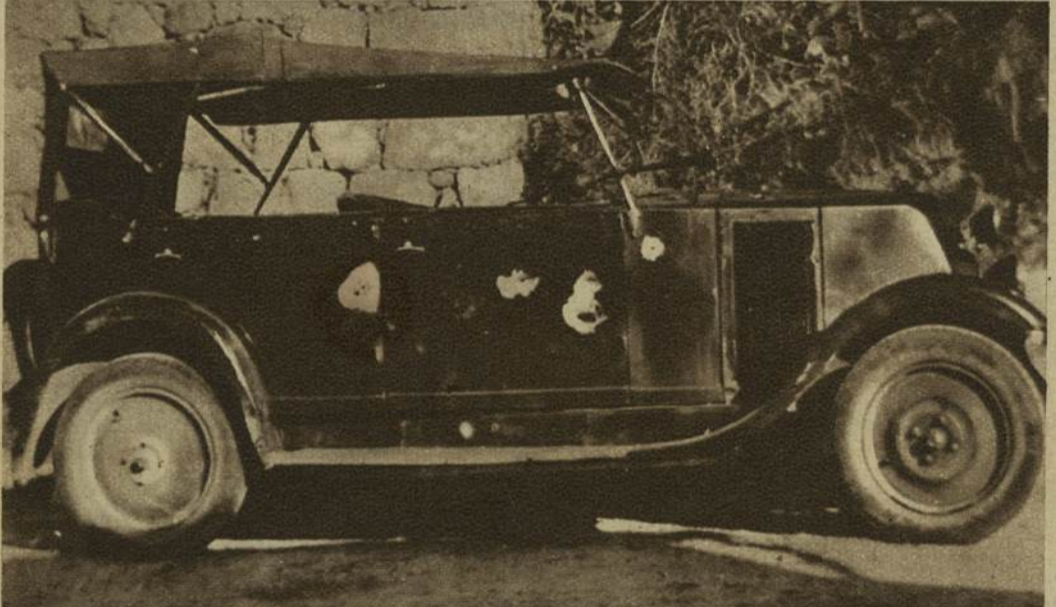
— Vous êtes sûr ? Eviza se trouve à dix kilomètres. Il semble que la cloche tinte à cinq cent mètres de nous.

— Je reconnais Eviza. En quinze jours, j'ai repéré toute la gamme. Entendez ces onze coups assourdis. Je suis sûr que le battant frappe le bronze à trente kilomètres d'ici.

A l'aube, les coqs ne sont pas seuls à sonner le réveil. Les moteurs d'autos doublent leur concert, et encore les hennissemments des chevaux et des mulets, le cliquetis des armes des deux cent cinquante gardes, les commandements des officiers, les interpellations de journalistes, le battement des portes et des fenêtres des maisons de vingt villages alertés. Si ce tintamarre n'est point parvenu aux oreilles de Torre et de Caviglioli, c'est qu'ils sont tapis au fond d'une caverne où l'on aura bien du mal à les découvrir.



De loin en loin, dans les "secteurs" de Spada, de Bornea, de Caviglioli et de Torre, des petits avant-postes émergent de leurs abris, protégés par des rochers.



L'auto des gendarmes, la carrosserie criblée de balles, qui fut attaquée le 2 novembre par les bandits sur la route de Balogna. Le lieutenant fut blessé, deux gendarmes tués.



La jolie Jaja, oiseau brun venu du "continent", riait à belles dents à la terrasse des cafés du cours Napoléon, où elle rencontra Simonetti.



# FRONT DU MAQUIS



Bornea, à l'af-  
fut, s'apprê-  
t-il à "faire  
un beau  
carton" ?

Et la grande battue commence. Les deux vagues, déployées en arc, se sont soudées par les ailes. L'objectif est encerclé. Des patrouilles se détachent, progressent en utilisant le terrain.

— De la prudence, recommande le général. Des haltes fréquentes pour observer. Et surtout, ne pas oublier, à la première alerte, de découvrir le champ de tir des mitrailleuses.

La bergerie, désignée de façon précise par le dénonciateur, ne renfermait personne. Il semble même qu'elle n'ait pas été habitée depuis longtemps.

Fouillez les bergeries voisines, a ordonné le général. A six cents mètres de là, une petite maison garde sa porte et ses volets clos. Vers elle, un détachement avance avec précaution. Le général a pris lui-même la tête des patrouilleurs. Le premier garde ayant touché le mur encadrant la porte s'aplatit contre la pierre et, n'avançant qu'un bras, frappe très fort sur le bois, du pommeau de son sabre. Le général se rapproche, revolver au poing.

Et, soudain, la porte s'est ouverte. Un enfant, une fillette a paru.

Le général a pris la petite Corse dans ses bras, pour la rassurer, pour la câliner. Puis, se tournant vers les journalistes :

— Je n'interdis à personne de rire. Personne ne riait.

■ ■ ■

De retour à Ajaccio, j'ai retrouvé, cours Napoléon, à la terrasse du café Solférino, l'industriel Simonetti, le « tombeur » de François Bartoli. Son fidèle Toto l'accompagne, Toto, le benjamin des frères Santoni, ces cousins du « seigneur » de Palneca qui composaient le dessus de sa cour et qui ont troqué, depuis sa mort, leurs résidences du palais vert riverain du Taravo contre les cellules blanchies à la chaux de la prison d'Ajaccio.

Depuis plusieurs mois, le jeune Toto était séparé de ses frères, oncles et cousins : le tout Palneca. A la prison de Sartène, il était directeur et gardiens par son repentir des « erreurs » qui lui avaient valu d'être emmené par les gendarmes, un jour que Bartoli et ses gardes ne se trouvaient pas là pour le protéger. Simonetti connut les promesses de conversion définitive du détenu. Il intervint pour obtenir son élargissement. Il avait résolu de s'attacher cet auxiliaire capable de le documenter avec précision sur les adversaires qu'il s'apprêtait à combattre et sur la forteresse qu'il se proposait de démanteler. Ayant libéré le jeune homme, il lui dit :

— C'est bien entendu, tu n'es plus du côté des bandits, tu es passé avec les honnêtes gens ?

— Je suis à vos ordres. — Il faudra marcher droit, ou bien, gare à toi.

Ce soir, penchés sur la carte que j'ai développée sur le guéridon du café, Simonetti et Toto écoutent mon récit de l'expédition de la matinée.

J'étais convaincu d'avance, prononce l'industriel, de l'insuccès de la battue. Vous connaissez mon opinion sur l'opération entreprise par le *continent*. Les gendarmes en tirailleurs, les mitrailleuses, les canons de 37, tout cet appareil de guerre impressionne, mais je ne le tiens pas pour capable d'extraire un bandit du maquis. Je dis bien : d'extraire. C'est comme si l'on employait une grue géante pour retirer d'un doigt une écharde. Voyez ce qui s'est passé pendant la guerre : les Allemands se sont terrés ; il a bien fallu en venir à la guerre des tranchées. Les bandits organisent le guet-apens ;

De son abri de guetteur (ci-dessous), un garde-mobile domine toute une vallée jusqu'à la mer

(A droite), l'auto-mitrailleuse "Mords-bien!" enroutée vers le renai-re de Spada.



il faut combiner contre eux des guet-apens. Que l'un d'eux y tombe ; il n'y a plus qu'à pratiquer l'aseptie du quartier de Corse où il représentait l'élément d'infection. Voilà la méthode Simonetti. Elle a fait ses preuves. Hier, vous avez appris la reddition du dernier rempart de Palneca. Tout boiteux qu'il est, l'oncle Bartoli n'a pas mis grand temps pour venir du col de Verde à Ajaccio, pour y prononcer des vœux d'honnête homme.

— Y croyez-vous ? — J'y crois. Que Spada, Torre, Bornea, trouvent chacun sur leur chemin un Simonetti, ou un groupe Simonetti, vous assisterez à une conversion en masse. Soyez certain qu'elle s'accomplira dans la joie. Car les Corses ne diffèrent pas des autres hom-

mes. Celui qui ne cultive que quelques châtaigniers veut, au moins, que ses châtaignes soient bien à lui.

Mais comment constituer ces groupes de décidés ?

— La police est là pour les aider. Elle m'a aidé, la police. Je ne le cache pas ; je le proclame. Elle m'a donné Toto comme auxiliaire. Elle m'a prêté Jaja.

L'industriel répète, en souriant :

— Prêté, seulement. La jolie Jaja, oiseau brun venu du *continent*, comme on dit dans l'île, n'avait pas passé la mer pour se mettre au service de Simonetti. On la destinait — du moins Ajaccio l'assure maintenant — à servir d'appât à un autre bandit que Bartoli. Elle devait tenter Spada, chez qui l'embonpoint et l'asthme n'ont pas calmé — je tiens l'information d'une femme — un appétit d'amour qui ne se satisfait que de morceaux de choix. Or, Jaja est un morceau de choix.

Sur le cours Napoléon, Simonetti la remarqua. Un inspecteur le fixa sur la mission de la voyageuse.

— Prêtez-la moi, demanda l'industriel. La présentation eut lieu. L'homme parla le premier :

— Vous êtes fort jolie, lui dit-il. Je tiens, en galant homme, à rendre hommage à votre beauté. Mais, je vous avertis que je ne vous ferai pas la cour. Ce serait m'écarter du but que je me suis fixé.

— Ce serait, répondit la femme, du temps perdu pour vous et, pour moi, le signal de reprendre le bateau.

Pourtant, l'intimité de la voyageuse et du grand bûcheron de la forêt de Verde s'étaient bientôt dans Ajaccio. La terrasse du café Solférino retentissait du rire de Jaja. Simonetti entourait de prévenances la jeune femme. Partout, on les rencontrait ensemble, dans la rue, au café, au dancing, au cinéma et surtout en auto, sur les routes contourant le mont Renoza pour descendre vers les richesses sylvestres sur quoi François Bartoli prétendait percevoir le droit du seigneur.

Sans être aussi gourmand et luxurieux que le sire de Lopigna, Bartoli aimait la bonne chère, le vin, les jolies femmes. Le charme de Jaja ne pouvait manquer de le tenter. Simonetti comptait sur la tentation pour faire tomber l'adversaire dans le guet-

apens. Ce fut dans une auberge voisine du col de Verde que Bartoli vit pour la première fois la sirène. Il rentra d'une randonnée dans la montagne. La vareuse déchirée, la culotte et les bottes couvertes de boue, une barbe de huit jours sur le visage, il apparaissait à Jaja hideux, repoussant. Pourtant, elle s'approcha de lui avec gentillesse.

— Que voilà donc, dit-elle, un vilain bandit ! Quand on est le seigneur Bartoli, on ne se présente pas devant une dame le foulard dénoué, la vareuse ouverte. On met l'arme au pied et l'on salue.

Et, touchant la joue velue du bout de ses doigts fins :

— Quand je vous reverrai, tâchez d'avoir la barbe faite.

La salle était remplie de compagnons de Bartoli. Ils riaient. Le chef souriait, menton dressé, laissant les petites mains nouer le foulard en cravate.

Alors Jaja se tourna vers Simonetti : — Il n'est pas aussi méchant que l'on veut dire. Avec lui, il y a certainement moyen de s'entendre.

— Je ne demande qu'à m'entendre avec Simonetti, dit Bartoli.

L'industriel savait ce que « s'entendre » voulait dire : des demandes d'argent de plus en plus fréquentes et plus élevées. La prétention, en fin de compte, d'exploiter en commun la forêt, Simonetti fournissant l'effort, Bartoli se contentant d'encaisser les bénéfices.

Simonetti eut un geste de résignation. Le moment était mal choisi pour protester. Dix fusils surveillaient sa réponse.

Jaja se tenait entre son compagnon et le bandit. Elle décida :

— Dans quinze jours, je suis sûr que votre entente sera chose faite.

Dans la voiture, elle dit à Simonetti : — Dans quinze jours, il viendra seul à un rendez-vous où il ne trouvera que vous et moi.

Au rendez-vous, Bartoli vint, rasé de frais, endimanché. A Samson, Dalila demanda de prouver son adresse au tir.

— Je serai juge, dit-elle.

Dans le jardin de l'auberge, la cible était fixée à un sapin.

— Seigneur bandit, à vous l'honneur de commencer.

Bartoli prit la cible en joue. Derrière lui, Simonetti tira sans épauler.

Le lendemain, Jaja prenait à midi trente l'avion pour la France.

La parade de 6 heures, qui fait tenir chaque soir tout Ajaccio dans le cours Napoléon, s'est trouvée brusquement suspendue. Le va et vient s'est mué en ruée à sens unique vers la grille de la préfecture. Là, un informateur répète :

— On a tué Bornea.

Tout à l'heure, la nouvelle sera-t-elle confirmée ou démentie ? Il y a deux jours, au crépuscule, n'annonçait-on pas que Spada se trouvait assiégé, à quelques kilomètres de Corte, dans une maison qu'une femme avait fortifiée pour soutenir l'attaque aux côtés du bandit ? Un peu plus tard, une autre information signalait le passage du fugitif à Ghisoni, en direction du marais d'Alena.

Que croire ? Ceux qui approuvent les patrouilles des avisos chargés de surveiller les côtes, afin de s'opposer à une tentative de fuite par la mer ? Ceux qui assurent que Bornea s'ensevelira dans le fourré le plus impénétrable de son maquis, pour s'y donner la mort et infliger à la Corse la hantise de son fantôme ?

(A suivre.) Louis COMBALUZIER.



# PETITES CAUSES

## Le refuge étrange



Dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier, quatre individus cambriolèrent le magasin de fourrures de M. Abraham Mizrah, rue des Petites-Ecuries.

Le magasin de M. Abraham Mizrah, fourreur, 57, rue des Petites-Ecuries, avait été cambriolé dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier; quatre individus participèrent à l'opération. Les agents de service au boulevard de Strasbourg, avant même d'être prévenus, remarquaient, quelques instants plus tard, un groupe qui ne semblait pas être désireux de se rencontrer avec eux: à leur approche, le groupe se sépara, jetant sur le trottoir les fourrures volées à M. Mizrah; deux des voleurs s'enfuirent d'un côté, les deux autres prirent une direction opposée.

Et ce fut alors une double et belle course; celle que menèrent le brigadier Decanq et l'agent Etienne fut particulièrement pittoresque et réussie: un taxi survint à point pour aider les représentants de l'autorité; l'un des fuyards, le camionneur Henri Joyeux, fut pris, portant encore autour du cou un renard qui constituait le plus flagrant des délits; son complice, Jean Sarda, cuisinier de son état, mais qui avait lâché depuis six mois les fourneaux d'une hostellerie de Barbizon pour vivre dans la compagnie des mauvais garçons, s'engagea dans la rue du Château-d'Eau et pénétra dans un immeuble dont la porte, vivement éclairée, indiquait aux passants qu'ils étaient certains d'y trouver l'accueil le plus hospitalier.

Sarda réfugié dans cette accueillante maison, le brigadier Decanq et l'agent Etienne délibérèrent de la meilleure méthode à employer pour l'en faire sortir... Il fut convenu que l'agent irait au poste voisin chercher du renfort; en attendant, le brigadier monterait la garde.

Et il fut ainsi réalisé. Rien ne saurait mieux fixer cette scène historique — et les scènes suivantes — que le récit même des acteurs.

Témoignage du brigadier :

«...J'ai gardé la porte de la maison de tolérance, jusqu'à l'arrivée du gardien 8.182. (c'était l'agent Etienne) et de ses collègues. Nous sommes montés tous ensemble dans une chambre du 2<sup>me</sup> étage, à deux issues... C'est la tenancière qui nous a indiqué la chambre, nous disant que venait d'y entrer un homme tout essoufflé. Dans la chambre, cet homme était tout déshabillé, couché dans le lit; son pantalon, son veston, son chapeau, sur la table de nuit; il ronflait, mais la femme de chambre nous a affirmé qu'il venait d'entrer et qu'il ne pouvait dormir déjà... Il n'a pas fait d'opposition à son arrestation, disant simplement: — Je suis chez moi... Que venez-vous faire chez moi?... »

La déposition de la femme de chambre était indispensable. L'aimable soubrette, Mlle Mathilde Pelletier, appelée dans la maison « Irène », donna les renseignements les plus précis, les plus convaincants :

«...L'usage de la maison — dit-elle — est que, lorsque la sonnerie annonce que la porte s'ouvre, quelqu'un reçoit le visiteur et le fasse attendre dans le petit salon du 1<sup>er</sup> étage. Je savais la patronne couchée, la sous-maitresse occupée au 4<sup>me</sup> étage. Entendant la sonnerie d'entrée, je suis descendue du 2<sup>me</sup> étage sur le palier du premier en même temps qu'un jeune homme.

« Ce jeune homme était très bien mis: il paraissait essoufflé. J'ai voulu le mettre d'abord dans le salon d'attente et lui ai dit que la sous-maitresse allait venir s'occuper de lui. Il m'a répondu avec grand calme que ce n'était pas la peine, qu'il désirait se coucher et voulait une chambre. Je l'ai fait monter au second étage et lui ai ouvert une chambre où il est rentré.

« Je ne l'avais pas introduit dans la pièce que j'entendais la sonnette de la rue tinter sans arrêt; j'ai cru, devant cette insistance, que la maison allait être visitée ou envahie par des gens en liesse et j'ai refermé la chambre de mon client.

« La patronne s'est réveillée à ce bruit insolite; elle s'est habillée, est descendue et s'est trouvée en présence des gardiens de la paix.

« Sur leur demande, j'ai indiqué la chambre où je venais d'admettre un client. Les agents sont entrés tout de suite dans l'établissement, mais n'ont pas pénétré immédiatement dans la chambre indiquée par moi... »

Jean Sarda exprima tout son étonnement de se voir mêlé au cambriolage du magasin de fourrures :

«...Je n'ai jamais été poursuivi par les agents et j'ignore tout de cette affaire. Je suis entré dans un hôtel, j'ai demandé une chambre. Je ne l'ai pas payée, car l'hôtelière

« ou sa représentante (sic) m'a dit: — Je reviens. »

« Elle était partie chercher une femme: c'est elle qui m'a dit de rentrer dans une des chambres; je me suis déshabillé et je me suis couché. La femme n'arrivait pas: c'est un agent qui est venu... »

Si Jean Sarda disait la vérité, ce serait la plus hilarante des scènes de vaudeville. Mais Jean Sarda n'était pas un client du même type que les clients ordinaires de la maison...

Et le témoignage d'Irène lui donnait un démenti sans réplique: il s'était déshabillé en vitesse, jetant pêle-mêle ses vêtements sur la table de nuit, éteignant la lumière et ronflant trop bien pour qu'on puisse croire à un sommeil qui n'était que de la frime.

«...Vous pouvez me croire, implorait-il le juge d'instruction, j'étais venu dans cette maison pour passer quelques instants avec une femme... »

Et le juge, comme le tribunal, n'en ont rien cru: si vraiment il était venu pour ce motif dans l'établissement hospitalier, aurait-il dormi ou feint de dormir si vite? Les agents, au surplus, n'avaient aucun doute: l'homme traqué, qui s'était réfugié là, c'était lui.

Confrontés, Henri Joyeux et Jean Sarda exprimèrent leur surprise.

— ...C'est la première fois que je vois monsieur, dit l'un.

— ... Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, dit l'autre.

Le camionneur, pincé, avec son renard autour du cou, ne pouvait invoquer l'erreur judiciaire; il se contenta de plaider l'entraînement dont il avait été la victime; un individu qu'il ne connaissait pas lui avait passé de force ce renard sur les épaules et lui, n'avait pas osé refuser.

Henri Joyeux n'est pas très exigeant sur le chapitre de la vraisemblance: s'étant dit à peu près innocent, il écrivit de la Santé, où l'avait conduit un mandat de dépôt signé de M. Valade, une lettre touchante à ce juge d'instruction :

«...M. le juge, vous serez très aimable de bien vouloir me mettre en liberté, n'ayant rien à me reprocher. Je compte sur votre amabilité, M. le juge, et vous envoie mes meilleurs sentiments... »

Très touché, M. Valade maintint néanmoins à la Santé ce pensionnaire qui aspirait à l'air libre.

Jean Sarda, se prenant la tête dans les mains, soupirait douloureusement: — Si j'étais responsable de quelque chose, je le dirais; je suis victime d'une confusion...

Hélas!... les juges pensèrent que jamais plus vive clarté n'éclairerait leur « religion ». M<sup>re</sup> Thaon plaida pour le client singulier de la rue du Château-d'Eau. M<sup>re</sup> Weill pour le camionneur entraîné...

Justice égale: à chacun 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. La Chambre des appels correctionnels vient de confirmer ces peines.

Jean MORIÈRES.



Jean Sarda se réfugia dans une maison accueillante de la rue du Château-d'Eau.

OUI...

Pour que vos enfants gardent toujours de beaux cheveux. Pour éviter que les vôtres se décolorent, car blanchir c'est vieillir.

Pour éviter la chute des cheveux, entraînant une calvitie prématurée.

Pour que vos cheveux repoussent abondants et soyeux.



VOICI...

La merveilleuse Lotion capillaire donnera aux crânes les plus dénudés une chevelure aussi luxuriante que soyeuse.

LES RÉSULTATS DE CAPILLOR SONT IMMEDIATS

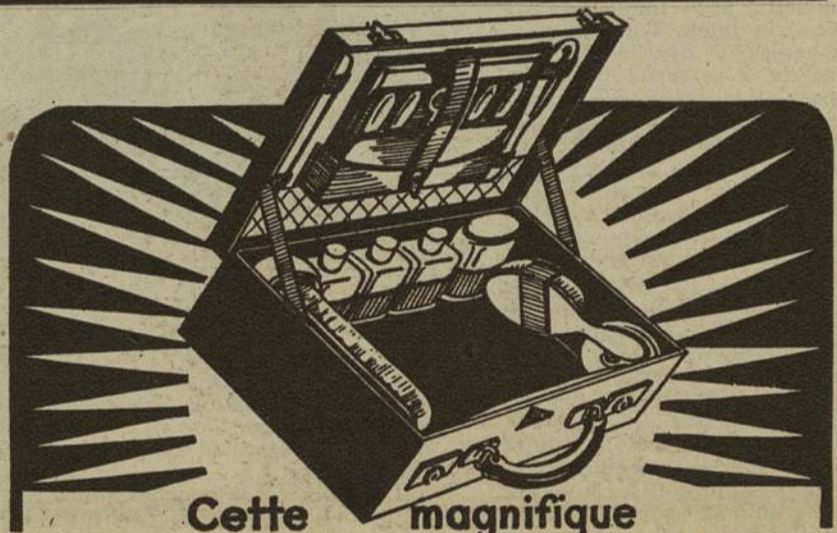
LE FLACON... 17 fr.  
LE TRIPLE FLACON. 45 fr.

DÉPOT :

55, rue du Faub. Montmartre  
PARIS

CAPILLOR

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS



Cette magnifique

MALLETTE GARNIE

pour Dame

Cuir Maroquin véritable cousu main façon Sellier. Très forte poignée Cuir. 2 Serrures. Entièrement doublé moire de Soie.  
Dimensions: 40 x 27 x 12 cm.  
18 Pièces de Qualité  
Brosserie Ivoirine ou Ecaille.  
Grande glace biseautée. Flaconnage demi-cristal, côtes plates. Orfèvrerie métal argenté ou doré. Plateau manœuvre très complet.

Gamie des meilleurs produits

Brosse à dents modèle Luxe, Grand Savon dentifrice, Crème de beauté Poudre de Riz, Savon Coldcream, etc...

ne dites pas "c'est impossible" venez la voir

195<sup>f</sup>

INNOVATION

104, Champs-Élysées

Expédition FRANCO dans toute la France avec suppl<sup>ent</sup> de 20<sup>f</sup> (18<sup>f</sup> seulement en vous recommandant de ce Journal.)

Splendide mallette HOMME au même Prix

Pas de rhumes l'hiver, avec le Petit Pain de Tortosa

SUC DE RÉGLISSE D'ESPAGNE DIGESTIF ET PECTORAL RÉGLISSERIE DAUPHINOISE, VALENCE (DROME)



9 fr. UNE MONTRE soignée avec cadran lumineux verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne, gar. 6 ans. 9 fr. avec spirale chronomètre 14 fr. Bracelet homme cadran lumineux... 14 fr. Bracelet dame plaqué or. extra... 25 fr. Envoi cont. remboursement. Echange admis

M<sup>re</sup> d'Horlogerie KAPELUS, 28, r. Rivoli, Paris

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

Vente directe du fabricant aux particuliers



100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue franco gratuit. Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à: E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 CA) Londres W. C. 2

# LA LETTRE DE CACHET

Le comte Jean Van den Steen de Jehay reposait sur un divan ses membres brisés par une affreuse maladie assez mal connue, — l'encéphalite léthargique, — lorsqu'on frappa à la porte. C'était un de ses amis, M. le Juge de Paix du 2<sup>e</sup> canton de Bruxelles, qui venait s'informer de sa santé et rendre visite à la mère du jeune comte, Mme la comtesse Van den Steen, dame d'honneur à la Cour Royale de Belgique.

L'entrevue fut brève, mais cordiale. On parla politique, littérature. Puis M. le Juge s'en fut...

Dès que le juge eut passé le seuil de la chambre, Jean-Marie-Léon Ghislain Van den Steen, comte de Jehay, avait perdu sa liberté. Il était prisonnier chez sa mère, 5, rue Zinner, à Bruxelles. On venait de prendre contre lui une lettre de cachet.

■ ■ ■

La chose paraît incroyable et même folle ; elle révolte notre sens de la liberté, à nous autres Français, mais elle est...

L'article 25 de la loi belge du 18 juin 1850 prévoit, en effet, que, dans certains cas, l'aliéné, sans faire l'objet d'un jugement d'interdiction ou d'un internement dans un hospice, pourra être séquestré à son domicile ou chez l'un de ses parents, par une simple ordonnance de juge de paix, à la condition d'avoir été examiné par deux médecins, qui, pas plus que le magistrat, n'ont à faire connaître leur qualité à celui contre qui cette mesure est prise. L'ordonnance n'a pas besoin d'être signifiée.

Aussi le comte de Jehay ne s'aperçut-il pas, ce jour-là, qu'il n'était plus un homme libre ; il ne s'aperçut pas que la justice — si tant est qu'on puisse appeler juste de tels actes — lui retranchait encore le peu de liberté que sa terrible maladie lui laissait.

Il n'en eut conscience que par les petites et les grandes vexations qu'on lui fit subir de ce jour...

Son courrier était subtilisé ; l'usage du téléphone lui fut interdit. On interdit à certains de ses parents et de ses amis l'entrée de son appartement. Pour les lettres recommandées qu'il recevait, sa mère émergeait à sa place sur le livre du facteur, et parfois la comtesse gardait ses lettres. Les domestiques reçurent l'ordre de ne rien faire de ce que commandait le comte sans, au préalable, en avoir référé à la comtesse. Au cours des rares promenades en auto qu'on autorisait au malade, le chauffeur devait suivre un itinéraire déterminé et ne pas s'arrêter à la volonté du comte. La porte de la rue était fermée à clé par des domestiques fidèles à la comtesse. Enfin, le traitement de mécanothérapie que suivait le comte fut suspendu ; un habile masseur qu'il avait, le Russe Dimitri, soupçonné de faire passer des messages au comte, fut renvoyé.

Le comte de Jehay comprit que, dans ces conditions, il ne pourrait jamais recouvrer sa liberté et que, même, son état de santé, déjà précaire, allait devenir inquiétant. Il eut la force et l'habileté de n'en rien laisser voir. Ainsi lui accorda-t-on la faveur qu'il demanda d'être envoyé à la campagne, à Louvignies, dans la propriété du comte de Villegas. son oncle. De là, il prépara

son évvasion de Belgique, patiemment, minutieusement...

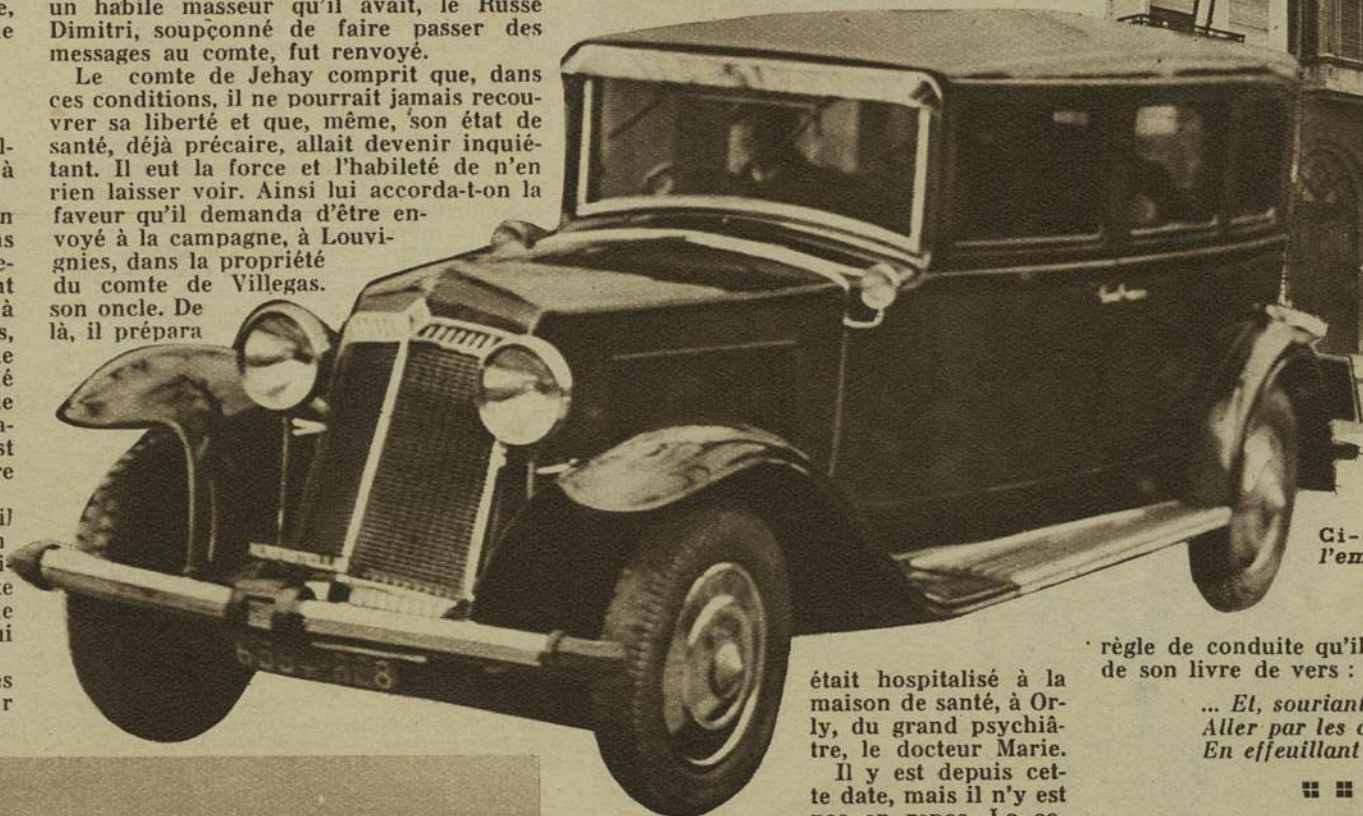
■ ■ ■

Il eut des complicités dans la place. Une jeune infirmière, une Française, Mlle Bouille, révoltée par cette séquestration, qui ressemblait plutôt à un emprisonnement, machina une expédition qui fut un enlèvement romanesque. Rien n'y manqua : la nuit, l'échelle de corde, une puissante auto, tous feux éteints, un hardi compagnon, — le comte Guy Herbert Van den Steen, fils de l'ambassadeur de Belgique au Quirinal, — furent de la fête. Cela se passait le 28 août 1930.

L'automobile passa la frontière sans encombre et, le lendemain, le comte de Jehay



C'est là, 5, rue Zinner, que le comte de Jehay était séquestré. Ci-contre : Une auto l'emporta, loin de ses persécuteurs.



était hospitalisé à la maison de santé, à Orly, du grand psychiatre, le docteur Marie.

Il y est depuis cette date, mais il n'y est pas en repos. La colère vivace d'une famille puissante l'a poursuivi jusque dans le beau parc de la propriété, jusque dans la petite chambre où le cloue la maladie. Les enquêtes des policiers, les soucis de se savoir guetté par la haine tenace de gens qui ne désarment pas, laissent à peine à ce délicat poète la sérénité et le temps qu'il faut pour continuer son œuvre littéraire, déjà important, puisqu'il est l'auteur de trois romans et d'un livre de poésies. La haine qu'il ne comprend pas, mais dont il souffre, lui laisse à peine le loisir de pratiquer cette

règle de conduite qu'il a mise en exergue de son livre de vers :

... Et, souriant aux choses,  
Aller par les chemins  
En effeuillant les roses.

■ ■ ■

On veut faire un fou de ce délicat poète, de cet excellent romancier. On veut le faire interdire. Ainsi tomberait la validité d'un testament qu'il a établi en faveur d'un cousin.

Le 25 février 1926, le tribunal de Dinant, après des examens approfondis de MM. les professeurs Claude et Sicard, de Paris, et du docteur Rœhrich, de Genève, déclarait « qu'il n'y avait pas lieu de suivre cette demande en interdiction » et constatait parfait l'équilibre moral et mental du comte. En suite de quoi, la famille du jeune comte avait réussi à obtenir la fameuse séquestration à domicile.

Là, encore, le comte de Jehay, brillamment aidé par un grand avocat de Paris, M<sup>e</sup> Thaon, vient d'obtenir gain de cause.

Le 23 octobre 1931, après une âpre et vigoureuse plaidoirie de M<sup>e</sup> Thaon, qui avait mis tout son talent — lequel est de taille — au service de cette juste cause, la première Chambre de la Cour de Bruxelles décida qu'il n'y avait pas lieu de maintenir l'ordonnance du Juge de Paix du 2<sup>e</sup> canton de Bruxelles autorisant la séquestration à domicile de M. de Jehay.

Nouvelle victoire qui correspondait à la destruction de la lettre de cachet.

■ ■ ■

La famille du comte de Jehay n'a pas désarmé.

Elle a réussi à obtenir du ministère de l'Intérieur une décision de refoulement.

Refouler M. de Jehay ! Voilà qui serait drôle, mais pas du tout dans la manière de M. Pierre Laval, esprit fin et subtil, Français de vieille souche, qu'on ne prend pas avec des recommandations entachées de complaisance.

Refouler M. de Jehay qui fit la guerre et la fit bien ; qui aime la France et qui la sert de la meilleure manière, par des écrits et par des paroles irréprochables !...

Nous aimons bien les Belges à cause de Namur, de Gand, de Louvain ; nous aimons bien les Belges parce qu'ils se montrèrent, en 1914, plus grands même que notre infortune.

Nous aimons bien les Belges, parce qu'ils sont nos frères dans cette Europe divisée...

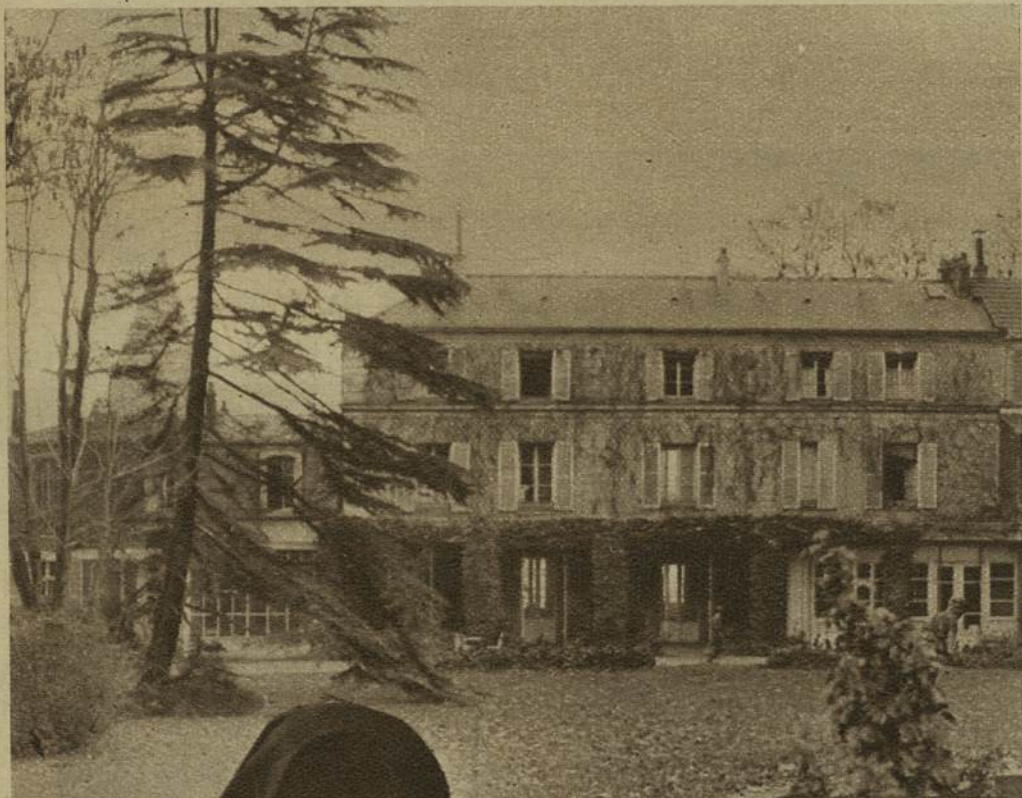
Nous aimons bien les Belges à cause de Maeterlinck, de Rodenbach, de Verhaeren, — ces grands poètes —, de Paul et de Philippe Fiérens, — ces esprits délicats.

Mais nous ne voudrions tout de même pas que, lorsqu'un attentat est commis contre la liberté, contre la vie d'un des enfants de la Belgique, notre administration prêtât la main à cet acte d'arbitraire.

Nous ne voudrions pas que notre police fût mise à la dévotion d'une intrigue de puissants et que, pour déposséder un homme de ses biens, on le fit passer pour fou et qu'on l'expulsât — sans raison — de notre territoire.

Nous sommes un peuple libre, et, chez nous, elle est morte, bien morte, la lettre de cachet...

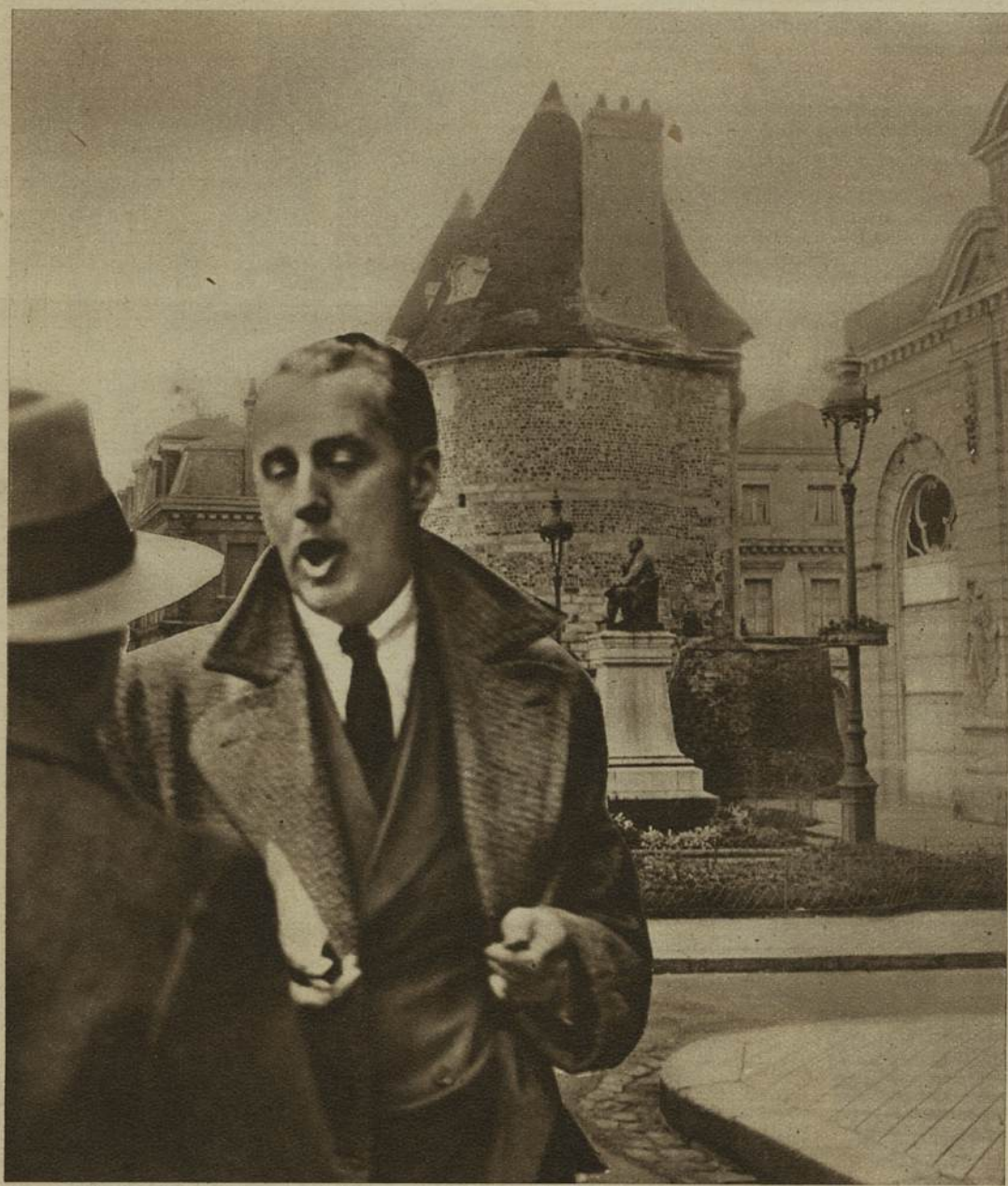
M. L.



Ci-contre : Dans le calme de cette propriété, le comte belge rétablit sa santé. Ci-dessous : Une infirmière le soigne ; un grand avocat, M<sup>e</sup> Thaon, le défend...



# DERNIÈRE



M. de Guise-Hyte, le propriétaire du château des Tourelles, à qui Serge de Lenz aurait dérobé des papiers établissant que sa victime descend de la duchesse de Berry.

La porte s'ouvrit dans un bruit de verrou mal graissé. Serge de Lenz releva la tête.

Il était assis sur un bas-flanc incliné, les coudes aux genoux comme s'il dormait ou s'il rêvait. Sa chemise entr'ouverte laissait voir sa poitrine. Il se redressa.

Serge de Lenz n'a jamais eu qu'une préoccupation pendant les quelques années où il a vécu parmi les hommes libres, ou tout le moins en liberté : la préoccupation de paraître. Quand le magistrat interrompit sa solitude, il brossa, d'un geste las, le col de sa veste, qu'un peu de plâtre maculait. Puis, d'une voix mielleuse, il essaya de faire du charme.

— M. Delgay ?... Je vous ai vu déposer devant le tribunal de Dieppe, l'autre mois... Je suis ravi d'avoir affaire à vous. Ces policiers belges manquent vraiment trop d'égards... Ils auraient pu tout de même me laisser un peu d'argent pour améliorer mon ordinaire. Tant pis pour eux, tant pis pour vous : je ne parlerai pas. Quand nous serons en France, nous verrons !...

Où la vanité va-t-elle se nicher ? Même en prison, Serge de Lenz essayait de conserver jusqu'au bout son masque de cambrioleur mondain. Peut-être se croyait-il un personnage ? En réalité, il répétait un nouveau rôle. Il s'était laissé entraîner à avouer son dernier larcin. Maintenant il cherchait à l'expliquer. Il se composait presque le visage qu'il veut avoir pour les jurés devant qui il ne tardera pas à comparaître. Il crut avoir enfin trouvé, car il ajouta :

— J'ai bien des choses à raconter pourtant. Et surtout un secret...

— Un secret ?... répéta M. Delgay.

Serge de Lenz entama une histoire où il était question de Mata-Hari, de M. Léon Daudet, de M. de Guise-Hyte, des droits à la succession du trône de France.

— Fort bien, murmura M. Delgay. Je n'ai pas de temps à perdre...

Le commissaire à la Sûreté générale Delgay remit son chapeau sur sa tête et sortit. Le métier de policier est un rude métier : on n'y peut réussir que lorsqu'on a une parfaite connaissance des hommes. En quelques brèves passes d'armes, Serge de Lenz avait déjà offert sa confession contre un salaire et le policier l'avait compris à demi-mot. On apporta à Serge de Lenz un bon déjeuner. Quand M. Delgay revint dans la cellule, le prisonnier le reçut sur un autre ton. Il commençait le récit de sa nouvelle aventure, à l'endroit même où nous l'avions laissé l'autre semaine, en gare de Petit-Appelleville, où, après avoir surveillé l'embarquement du coffre-fort dérobé à M. de Guise-Hyte, il monta dans le train de Paris...

Il parlait à mi-voix, évitant les commentaires, comme son auditeur, cependant patient, le lui avait conseillé. Il exposait des faits précis. Il cherchait à faire prendre pour de l'habileté ce qui n'était que de la chance. Ce voleur, s'il eût fallu l'en croire, était un grand artiste. Dans l'étroite cellule, le personnage se révélait tout entier. M. Delgay, immobile, silencieux, reconstruisait son odyssee. Serge de Lenz allait-il révéler son secret ?...

\*\*\*

Et voici ce qu'il raconta. En quittant le Petit-Appelleville, il s'endormit. Le transport du coffre-fort l'avait fatigué. Il se réveilla un peu avant Paris et fit toilette. Il ne lui était pas encore nécessaire de se cacher, car il ne pensait pas

contient des papiers. Voulez-vous que je le répare ? Il peut encore servir pendant longtemps...

— Mais non, mon brave, répartit Serge. C'est un vieux coffre et il n'est bon qu'à faire de la ferraille. D'ailleurs, j'irai en acheter un chez vous.

Il paya l'artisan : vingt-cinq francs pour l'ouverture et cent sous de pourboire, puis il le renvoya. Resté seul, il enleva les bijoux de leurs écrins et vida le coffre des papiers qu'il contenait. Il plaça les bijoux dans la mallette bleue qu'il portait au départ de Dieppe et fit un paquet des papiers. Ce paquet, il le portait sous son bras. Il descendit dans le hall. Il était dix heures et demie. Serge héla un chasseur et demanda à être conduit à la chaufferie. Le chasseur, imperturbable, lui montra le chemin. Serge pria le chauffeur d'ouvrir la chaudière et il confia les papiers à la flamme.

— Je n'aime pas confier mes lettres aux poubelles ! expliqua-t-il.

Il ouvrit enfin la mallette, en retira les écrins vides, les brûla aussi. Il remonta dans le hall, passa au bureau, paya sa chambre et donna congé. A midi et quart, il quitta l'hôtel.

\*\*\*

Tel fut le récit que Serge de Lenz fit à M. Delgay, de sa première matinée dans un Paris qui lui était interdit. Il allait continuer lorsque M. Delgay l'interrompit.

— Et le coffre, qu'est-il devenu ?

— Ça, répartit Serge, c'est mon affaire. Peut-être le retrouverez-vous dans la chambre. Peut-être ailleurs. Cherchez...

Était-ce donc cela le secret de Serge de Lenz ? Après un instant de réflexion, M. Delgay pencha pour la négative. Cela était non pas un secret, mais une habileté. Serge avait abandonné le coffre, en invitant un domestique à le mettre à la ferraille. Ainsi espérait-il qu'on ne le retrouverait jamais, ce qui lui permettrait d'affirmer aux jurés qu'il n'avait pas fait fracturer le coffre, mais qu'il l'avait ouvert, ce qui transformerait son délit en vol simple, et qui pourrait peut-être lui éviter la relégation...

— Continuez, reprit M. Delgay.

Serge de Lenz poursuivit son récit. Il avait quitté l'hôtel pour aller déjeuner chez Adrienne, une traiteuse de la rue de Richelieu, où, il y a dix ans, il allait faire la fête en compagnie de Mme de Tessancourt...

Adrienne le reçut en amie :

— Mon petit Serge !...

Serge, pour s'installer au bar d'Adrienne, s'était paré de tous ses bijoux. Des très beaux diamants brillaient à ses doigts. Adrienne le félicita.

— Tu fais des affaires ?...

— Tu sais bien que je devais faire un héritage, murmura Serge.



Bien que, d'après ce dernier portrait, trouvée en Belgique dans ses papiers, le beau Serge apparaisse un peu alourdi, il ne fut pas moins facilement identifié grâce à un autre portrait, plus ancien celui-là, qu'avait publié "VOILA".

qu'on pût le suspecter. Le train arriva à Saint-Lazare vers cinq heures du matin. Paisiblement, sans se presser, Serge retira le coffre des bagages ; deux hommes d'équipe s'en chargèrent. Ils gagnèrent sans encombre la sortie. Serge fit hisser son bagage dans un taxi et donna l'adresse du Grand Hôtel.

Les employés étaient peu nombreux dans le hall. Il déclina son nouveau nom : Serge Charvet. On lui concéda une chambre au deuxième étage. Il y fit monter le coffre et s'enferma. Il avait à travailler. Serge de Lenz avait, je l'ai dit l'autre semaine, enfermé le coffre-fort de M. de Guise-Hyte dans une caisse et il avait entouré cette caisse d'une bâche. Il enleva la bâche et commença à déclouer la caisse. Cela lui prit du temps, car il craignait de faire du bruit. La caisse déclouée, il essaya de forcer le coffre. La porte résista ; son outil s'y brisa. De guerre lasse, Serge s'étendit. Il lui fallait attendre l'ouverture des ateliers. Le jour mit un terme à son impatience. A huit heures, il sonna. C'était pour faire enlever les débris de la caisse. Puis il sortit. Il allait chercher un serrurier...

Rue Villado, un serrurier ouvrait ses volets. Serge l'invita à le suivre.

— Un coffre-fort ? dit le serrurier. Ce n'est guère mon affaire. Il faut un spécialiste pour ça. Allez donc à la maison Bauche...

Serge entra chez Bauche, rue de Richelieu, et en ressortit bientôt en compagnie d'un ouvrier, l'excellent M. Supply, pour qui, depuis vingt ans, aucun coffre-fort, si perfectionné qu'il soit, n'a de secret. Un taxi les amena à l'hôtel. Quand l'ouvrier fut dans sa chambre, Serge lui montra le coffre que, pendant son absence, il avait dissimulé sous des vêtements, pour ne pas attirer l'attention des domestiques.

— J'ai perdu la clef du coffre. Il contient tous mes bijoux. Combien de temps faut-il pour l'ouvrir ?...

M. Supply tourna autour du meuble.

— Quarante minutes...

— Ça va, dit Serge. Mais il faut vous dépêcher. Je pars à onze heures pour l'Angleterre...

L'ouvrier souleva le coffre et le posa au milieu de la chambre. Cela fit du bruit. Serge tempéra l'ardeur de M. Supply.

— Faites attention. On dort dessous !...

— Il faut dévisser le dessus et le fond du coffre, murmura M. Supply après un rapide examen ; puis nous enlèverons les parois intérieures, et vous retrouverez vos bijoux...

L'humeur de Serge changea. Tout allait pour le mieux. Tandis que l'ouvrier faisait grincer son tournevis sur l'acier, il le questionna sur sa faim :

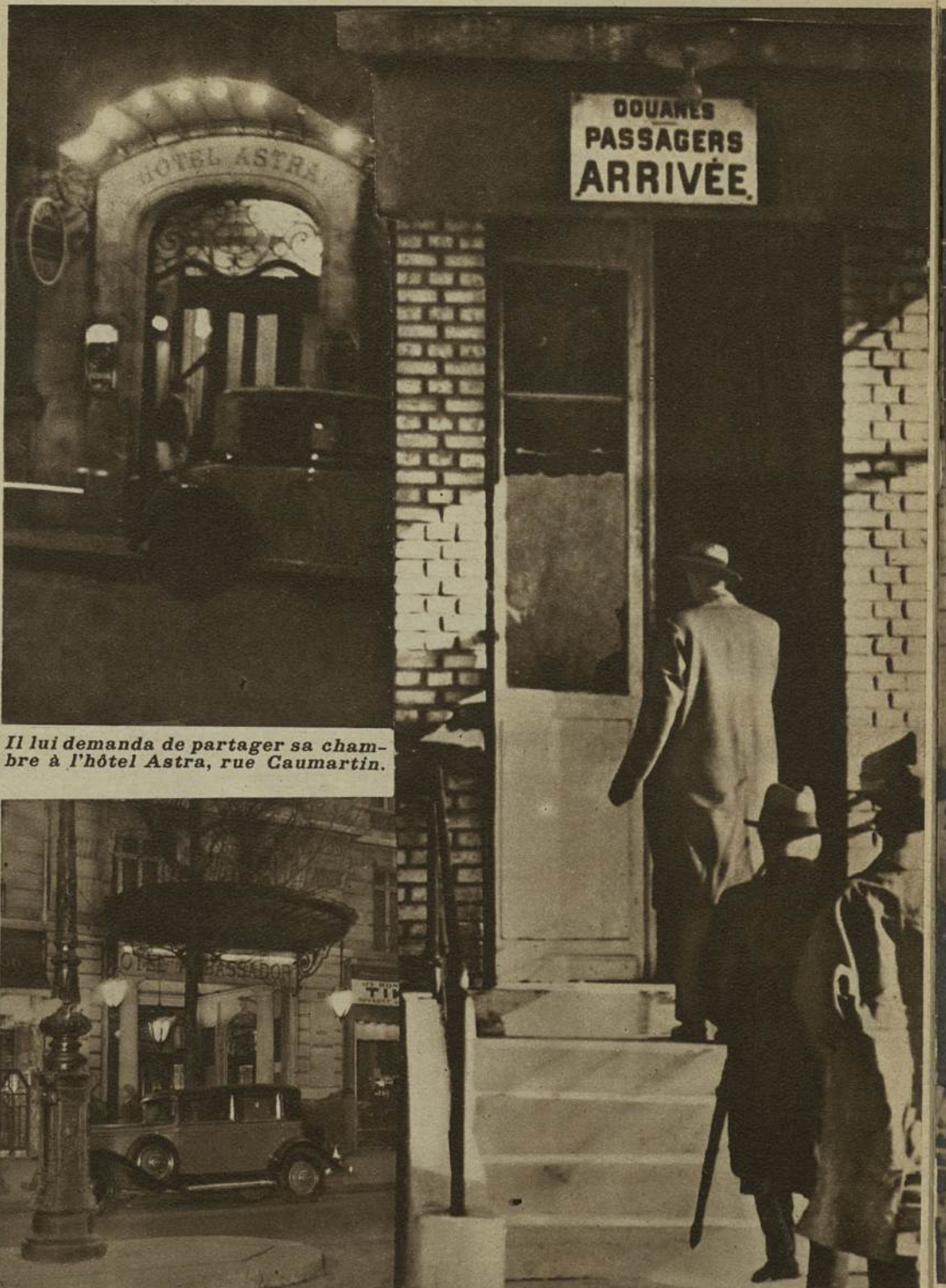
— Prendrez-vous du café au lait, avec une tartine beurrée ? Peut-être préférez-vous des brioches ? Elles sont excellentes ici. Vous n'en voulez pas ? Vous avez tort. Un café vous suffira !

Il sonna le valet de chambre et donna la commande. M. Supply posa sa tasse sur le coffre et but sans interrompre sa tâche. Très flegmatiquement, Serge dégustait son déjeuner. Au bout de trois quarts d'heure, le dessus et le fond du coffre cédèrent.

— On y peut passer la main ? questionna Serge.

Il en retira des boîtes et alla les ouvrir près de la fenêtre. Un par un, tous les bijoux de M. de Guise-Hyte captèrent un peu de la lumière dont ils étaient depuis longtemps privés. « Ça va », grommela Serge. M. Supply, qui ne pensait qu'aux affaires, pensa à intéresser son client à ses travaux.

— Il est encore bon, le coffre. Je vois qu'il



Il lui demanda de partager sa chambre à l'hôtel Astra, rue Caumartin.

Il conduisit Paulette à l'hôtel Ambassador, où il se fixa enfin. Au bureau des douanes de l'aéroport du Bourget, port et une vraie carte d'identité au nom de Jean Charvet.

# PARADE

Il déjeuna de bon appétit, bavarda beaucoup et fit les yeux doux aux femmes. Une petite alliée lui plut surtout, Christiane, et il lui retint sa soirée. Il paya pour lui et pour elle, avec un billet de mille francs neuf, que M. de Guise-Hyte avait justement, quelques jours plus tôt, retiré de la banque. Vers deux heures, il quitta la table. Il avait à voir ses recéleurs, un peu partout, dans tous les quartiers, ceux qu'il n'a pas dénoncés aux assises.

Promenade sentimentale, expliqua-t-il ironiquement...

Il ne plaisantait qu'à demi. Les quartiers de Paris rappellent à Serge de Lenz tant d'aventures et tant de beaux bijoux... Pouvaient-il passer, rue Pierre-Charron, rue de Penthièvre, rue Logelbach, rue de Courcelles, rue de Tilsitt, sans penser qu'il s'y était retrouvé, l'autre année, chargé des cadeaux qu'il apportait à ses marchands, à ses maîtresses : les pendentifs anciens, les éventails ornés de diamants, les bagues, les châles, les tableaux de prix...

Du moins, les affaires furent-elles mauvaises. Le voleur mondain pâtissait de la crise. Il revint plein d'ennui chez Adrienne.

— J'ai le cafard !...  
C'est ce soir-là qu'il téléphona à Margaret Schiedt, la danseuse de Dieppe, son ancien amour.

— J'ai bu quatorze cocktails à ta santé !... Je m'ennuie !

Ses quarante ans, dont vingt furent passés en prison, lui revenaient. Sa dernière nuit blanche lui pesait sur les épaules. Christiane pouvait-elle le consoler ? Il lui demanda de partager son lit et l'emmena à l'hôtel Astra, rue Caumartin. Déjà il était ivre de cocaïne.

Il se leva tôt et partit pour Dieppe. Nous l'avons dit il y a quinze jours : il allait aux nouvelles. Il passa chez son contremaître, lui offrit du raisin, fit quelques visites et apprit que son larcin était découvert. On le revit chez Adrienne le dimanche soir. Il ne crânait déjà plus. Un ennui obsédant le vieillissait. Il courut les boîtes de nuit, les bars de Pigalle et trouva enfin une femme chez Maxim's. C'était Paulette, une autre petite alliée. Il l'emmena chez Christiane, son amie de la veille, puis à l'hôtel Ambassador, où il se fixait enfin. Le lundi du voleur ne fut pas plus mouvementé. Il déjeuna à Printania, un petit restaurant proche du Printemps, et dîna chez Adrienne. Le soir il parut dans les bars à corydons. Le mardi matin, en dépouillant les journaux, il apprit qu'il était recherché. Il téléphona à Adrienne.

Tu as vu ça ?... C'est idiot. Serai-je donc toujours accusé d'être un voleur ? J'en ai assez.

— Il faut aller t'expliquer à Dieppe, lui conseilla Adrienne.

— C'est ce que je vais faire...

Au lieu d'aller à Dieppe, il chercha un asile. Il le trouva. Avenue du Bois de Boulogne, dans



L'Atlanta (en haut) est l'hôtel "up to date" de Bruxelles; il y fit porter ses bagages et, dans un des coffres de l'hôtel (ci-dessus), on enferma ses valeurs et ses bijoux.

Il courtisa M<sup>lle</sup> B... (en haut) et fut reçu par des portiers en redingotes d'amiraux.

un appartement magnifique, chez une de ses anciennes maîtresses. C'est là qu'il s'endormit, dans la tiédeur de deux bras caressants. Au matin, il était décidé à quitter la France. Rue Edouard-VII, il retint son passage à bord de l'avion Paris-Bruxelles. On lui réclama son passeport et sa carte d'identité. Il avait pensé à tout. Il montra sa carte...

Une vraie carte d'identité, au nom de Serge Charvet, industriel, une carte où figuraient la photographie du voleur, ses empreintes digitales et un tampon du ministère des Affaires Etrangères... On la lui rendit non sans s'excuser... Cependant, les ports aériens, les ports maritimes avaient déjà reçu l'ordre de la Sûreté générale d'arrêter, par tous les moyens, Serge de Lenz, recherché pour cambriolage...

L'avion quitta le Bourget. Serge aperçut, de la carlingue, les villages frontalières... Justement il était malade. Le mal de l'air l'oppressait. La première vision qu'il eut de la Belgique parut le soulager.

— J'avais grand besoin de changer d'air, murmura-t-il à son voisin...

Son voisin, c'était le physicien Kipfer, l'assistant du professeur Piccard, l'explorateur de la stratosphère...

M. Delgay interrompit encore une fois Serge de Lenz à cet endroit de la confession...

— Qui vous a procuré le cachet des Affaires Etrangères, cachet qui a d'ailleurs disparu et dont l'empreinte a donné une plus grande authenticité à votre fausse carte d'identité ?

Serge de Lenz se refusa à répondre et il poursuivit son histoire.

L'avion le déposa à 11 h. 15 à l'aérodrome d'Evèrè, près de Bruxelles ; il subit la visite de la douane, l'examen de l'officier de police. Personne ne vit les bijoux, de partout signalés, la photographie, communiquée depuis trois jours à toutes les polices.

Il fit porter ses bagages à l'hôtel Atlanta, au cœur vivant de Bruxelles. L'hôtel Atlanta est l'hôtel up to date de la capitale de la Belgique. C'est un building américain, à proximité de la place de Brouckère. La majesté de l'imposant édifice est soulignée chaque soir par des traits fulgurants de néon.

Serge de Lenz, client de marque, fut reçu à l'Atlanta par des domestiques drapés dans des redingotes d'amiraux. Le portier étant absent, le directeur du palace lui retint lui-même sa chambre.

— Avec salle de bains ?

— Je ne veux pas une chambre chère...

Il réclama cependant un lit à deux places. On lui affecta la chambre 605, au cinquième, sur le boulevard, au prix de quatre-vingts francs. Il avait vue sur le boulevard.

Il ne réclamait pas pour rien un grand lit. Durant le trajet, de l'aérodrome à l'hôtel, il avait déjà courtisé une femme, Germaine B..., la fille d'un propriétaire de Melle, près de Gand. Elle l'attendait dans le hall. Il la fit monter près de lui. Elle revint le voir par la suite, mais pas tous les jours.

Germaine quitta l'hôtel et Serge s'occupa enfin de ses affaires. Il confia au gérant vingt-cinq mille francs en billets de banque et les bijoux de M. de Guise-Hyte. Pas tous cependant, puisqu'il en conserva pour aller les présenter à des bijoutiers belges, ceux dont il voulait faire des recéleurs.

Après quoi il organisa sa vie. Le matin, il dormait. L'après-midi et le soir, il allait au dan-

cing. Il déjeunait à l'hôtel, mais prenait grand soin de faire placer sa table derrière un pilier épais. Il faisait de même au dancing, ce qui surprenait la domesticité et attirait sur lui des commentaires peu aimables, car il n'était pas généreux quand il laissait un pourboire.

— C'est un gigolo en veuvage, ricanait-on.

Il recevait cependant à sa table une entraîneuse, une brune piquante, Fernande Tessier, dite « Maguy », qui se pare avec orgueil du titre de « Miss Bordeaux 1931 ».

Maguy était la plus spirituelle, la plus charmante des cinq entraîneuses du dancing. Vingt fois elle essaya de l'entraîner sur la piste.

— Je ne danse plus jamais, depuis que j'ai appris, au milieu d'un fox-trott, la mort de ma mère, murmura-t-il dans un soupir.

Il ajoutait :

— Les occasions ne m'ont pourtant pas manqué. Ainsi l'autre jour, au Claridge, la comtesse de Noailles m'a prié de danser avec elle. J'ai dû refuser...

Il prétendait à la perversité.

— J'ai un ami au Métropole. Il est très jaloux.

Maguy riait de lui, se refusant à le croire. Il lui offrit le porte-mine en or de M. de Guise-Hyte. Elle l'accepta (elle l'a rendu à la police par la suite). De même, il avait offert à Germaine B... une des bagues du noble dieppois...

Le 8 novembre, Serge de Lenz quitta Bruxelles, en compagnie de Germaine B..., pour se rendre à Anvers et à Gand où il se proposait d'écouler ses bijoux et peut-être de chercher des faux papiers pour passer en Hollande. On le revit, à partir du 11, à l'hôtel Atlanta. Il reçut ses amies de Paris et offrit à dîner à de petites alliées bruxelloises. Enfin, le 17, sa chance tourna...

C'est grâce au journal *Voilà* que Serge de Lenz a été arrêté. Un domestique de l'hôtel, M. Jean Buys, lisait *Voilà* dans le salon réservé aux voyageurs, lorsqu'il tomba en arrêt sur une photographie de Serge de Lenz. Le voleur ressemblait à celui qu'il désignait sous le nom de « mon client de derrière la colonne ». Il couvrit la légende de son doigt et fit voir la photographie à son patron. « C'est M. Charvet », répéta le directeur de l'hôtel Atlanta.

La police, prévenue par l'hôtelier, arriva peu après. Serge de Lenz était justement sorti. Il rentra vers dix heures et demie.

— Vous n'êtes pas Serge Charvet, mais bien Serge de Lenz !...

— Et vous, qui êtes-vous ?...

— La police.

— La police française ?

— Non, la police belge.

— Vous allez fort !...

Il protesta quand on lui passa les menottes, mais pour la forme.

— Mes félicitations ! murmura-t-il.

Au commissariat, il essaya d'apitoyer les policiers.

— J'ai tout tenté. J'ai fait de bonnes choses qui n'ont pas réussi. Alors, j'ai volé.

Il demanda grâce pour ses amies.

— Elles ignoraient tout !...

Il raconta complaisamment qu'il avait caché une partie des bijoux, afin de les retrouver à sa sortie de prison, et qu'il avait cherché à écouler les autres, chez plusieurs bijoutiers avec qui il avait encore des rendez-vous. Il cessa de parler lorsqu'on lui annonça que son argent

était saisi et qu'il était soumis au régime des prisonniers ordinaires.

On le questionna pour savoir à combien se pouvaient évaluer les bijoux qu'il avait conservés.

— A deux cent mille francs environ, répondit-il.

Les amies de Serge de Lenz, interrogées, avouèrent leur étonnement.

— Il nous disait qu'il était journaliste et qu'il venait faire une enquête à Bruxelles... Il prétendait être l'amant de la femme de Mussolini !...

On leur donna le pénible spectacle de l'homme enchaîné. Jusqu'au dernier moment, Serge de Lenz voulut porter beau.

— Je ne suis pas un cambrioleur ordinaire. J'ai été envoyé en mission par une haute personnalité de la politique française. J'étais chargé de dérober à M. de Guise-Hyte des documents importants. Oubliez-vous que M. de Guise-Hyte, descendant direct de la duchesse de Berry, est le véritable prétendant du trône de France ? J'ai détruit cette preuve. Peut-être me suis-je laissé aller à emporter aussi quelques bijoux...

Il termina par ses souvenirs d'amour...

— J'aimais « Zouzou », mon ancienne amie. Elle m'avait promis de faire sa vie avec moi à ma sortie de prison. J'ai vécu pendant huit années de réclusion dans cet espoir. Elle m'a repoussé. J'ai laissé aller la barque...

Serge de Lenz a redit tout cela à M. Delgay. Il lui a précisé ce que nous avons dit du cambriolage du château des Tourelles. Il prétend qu'il a agi seul. Il a affirmé aussi qu'il avait confié au feu les fameux documents conservés avec orgueil par M. de Guise-Hyte et qui démontrent la descendance royale du châtelain.

En servant la vanité de l'hôte du château des Tourelles, Serge de Lenz espère-t-il que sa victime, lui faisant grâce, retirera sa plainte ?...

Car il n'y a pas plus de secret des Tourelles qu'il n'y a de secret de Serge de Lenz. Car il n'y a pas de descendant inconnu des rois de France. Serge de Lenz a cherché à parer de fantaisie un vol banal, une médiocre entreprise malhonnête.

J'en ai reçu personnellement l'assurance d'un de nos lecteurs, M. D... de S..., qui est l'actuel petit-fils de la duchesse de Berry. Il m'écrit :

« Je n'ai jamais entendu dire que mon aïeul ait eu d'autres enfants que ses quatre enfants, dont le comte de Chambord, de son mariage avec Marie-Caroline.

« A sa mort, quoique la chronique du temps prête à Marie-Caroline une existence un peu bruyante, je ne pense pas que si elle a eu un enfant, ce dont je doute, ce dernier ait pu se parer d'un titre et d'un nom qui n'appartiennent pas aux Bourbons mais aux d'Orléans.

« En effet, le duc de Guise, ancien duc de Lorraine, était, au temps qui nous occupe, l'appanage du fils aîné du prince de Condé et passa ensuite au deuxième fils du duc d'Aumale, pour être porté actuellement par le fils du duc de Chartres, le chef actuel de la maison de France, Jean-III... »

Répétons-le. Il n'y a pas de secret de Serge de Lenz. Il n'y a plus, au « château cellulaire aux cent mille briques » de Forest, la prison de Bruxelles, qu'un voleur maladroit, qui va bientôt entrer dans la chaîne des forçats !...

Henry DANJOU.



Serge court les boîtes de Paris et rencontre une "petite alliée" chez Maxim's



il exhiba un passe- Il s'installa d'abord Charvet, industriel. au Grand Hôtel.

# LA FEMME ET LE CRIME

par Frédéric BOUTET

## I. — La femme et les lois de l'homme

Le péché originel, — générateur de toutes les fautes, de toutes les hontes, de tous les maux de l'humanité — le « crime du premier jour du monde » fut commis par la première femme. Eve, tentée par le serpent, tenta Adam.

Dans la version biblique courante, dans la version que la Vulgate a jadis fixée pour la foi catholique, le symbole ne parle que d'un fruit mangé coupablement. Le Talmud va plus loin et précise l'acte sexuel : « A l'heure où le serpent se mêla avec Eve, il jeta en elle une souillure qui s'est transmise à toute sa descendance ».

D'autres traditions rabbiniques présentent de la première faute humaine des versions différentes et plus compliquées. L'adultère est double. Le tentateur est un démon androgyne, époux et épouse de lui-même. Sous son incarnation mâle, il se nomme Samaël et fait échouer l'innocence d'Eve ; sous son incarnation femelle, il se nomme Lilith et suborne Adam. En d'autres textes, notons-le, Lilith est la première femme d'Adam au jardin d'Eden d'où elle s'enfuit. Antérieure à Eve, Lilith échappe, elle et sa descendance, à la faute originelle.

Cette faute retombe entièrement sur Eve. Elle la condamne à enfanter dans la douleur, elle la place sous la domination de l'homme qui, déchu pour s'être laissé corrompre par l'épouse coupable, est, avec elle, chassé du Paradis terrestre. Eve, en même temps que la pomme fatale, a cueilli un rameau de l'Arbre symbolique où était enroulé le serpent. Ce rameau, elle l'emporte et, hors du Jardin de délices, elle le plante en terre. Il devient un grand arbre. C'est sous cet arbre que Caïn tua Abel. La malédiction se poursuit.

Cette malédiction divine, cette domination de l'homme, les filles d'Eve en porteront le poids le long des générations. L'homme ne les traitera pas en compagnes, mais en inférieures et les courbera durement sous sa loi : celle du plus fort.

Dans tous les temps ? Parmi toutes les sociétés antiques ? Non, il y a des exceptions.

En Egypte, par exemple, l'Egypte d'Isis, la femme, à presque tous les points de vue, est l'égale de l'homme. Chez les Juifs, si elle est considérée comme inférieure au point de vue religieux, elle est au moins respectée dans la famille. Il en est de même aux Indes. Et des légendes comme celle de Sémiramis, de Balkis, reine de Saba, et des Amazones démentent la théorie de la femme esclave dans tout l'Orient antique.

Aux temples des religions primitives, la femme souvent est prêtresse. La sibylle est à l'origine du paganisme. En Grèce, à Rome, la femme tient, dans le sacerdoce, une place importante. Chez les Celtes, la druidesse partage le pouvoir du druide.

Mais, répétons-le, c'est l'exception favorisant de rares privilégiées. Le grand principe des législateurs anciens est le servage de la femme. Le Dieu de Moïse est mysogine. Dans l'ancienne Grèce, la condition commune de la femme est l'esclavage, ou à peu près. Fille, elle dépend de son père ; femme, de son mari ; veuve, de ses parents ou de son fils aîné. Elle n'a droit de réclamer aucune fidélité de son époux. Par contre, tout écart de conduite de sa part est sévèrement châtié. Pour elle, point de pitié. L'aimable Télémaque pend de ses mains douze servantes qui ont déshonoré la maison de son père.

A Rome, aux premiers siècles, la dépen-

dance de la femme est plus rigoureuse encore. Le chef de famille a tous les droits sur elle. Il peut notamment la vendre. (Et c'est même un commode moyen de divorce qu'on retrouve chez les peuples celtiques.) Non seulement l'adultère est puni de mort pour la femme, mais encore le seul fait d'avoir bu du vin.

Cela parce que « la débauche naît de l'ivrognerie, et l'insubordination de la débauche ». Or, l'insubordination était le plus grand crime qu'une Romaine pût commettre.

Caton nous apprend que les Romains ne donnaient de baisers à leurs parentes que pour savoir si elles sentaient le vin. Une matrone coupable d'avoir ouvert le sac où étaient enfermées les clefs de la cave fut, par son mari, condamnée à mourir de faim, sentence approuvée par les parents et exécutée... Heureusement que, depuis lors, les mœurs se sont adoucies... Pensez au petit nombre de nos charmantes contemporaines qui seraient exemptes du crime d'insubordination conjugale, et au grand nombre de victimes qu'eût fait la mode récente des cocktails...

A Rome, plus tard, au moment de ce qu'on a appelé l'apogée de la corruption, les épouses, libérées, s'autorisant de l'exemple des maris, pratiquèrent toutes les débauches. Une classe toute entière, celle des femmes affranchies, était dévouée au libertinage masculin. Des éducatrices spéciales leur apprenaient l'art difficile des courtisanes. Des compagnies d'industriels spéculaient sur elles (antique traite des blanches). Les matrones vivaient en bonne intelligence avec ces affranchies qui se livraient à leurs maris et à leurs fils. Elles ne les considéraient pas comme des rivales, mais comme d'utiles modèles et leur demandaient les secrets de la science voluptueuse afin d'en faire profiter leurs personnels amants. Du reste, les dieux de l'Olympe avaient depuis longtemps donné l'exemple de l'adultère et de l'inceste.

\*\*\*

L'avènement du christianisme fit beaucoup pour la femme. Dès les débuts, elle y joua un rôle. Les Saintes-Femmes, à côté des apôtres, secondèrent le Christ. « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre » fut la première, la grande, la symbolique parole d'indulgence en des temps impitoyables.

Dans la primitive Eglise orientale, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la femme fut prêtre. En Occident, elle fut chargée du diaconat. Mais les Conciles intervinrent : la chasteté souhaitable n'était pas toujours observée par les profanes. Dès le V<sup>e</sup> siècle, en Orient comme en Occident, la femme n'est plus rien dans l'Eglise. La qualité de son âme est discutée.



La légende de Balkis, reine de Saba, la représente admise à la cour du roi Salomon.

Seule, entre toutes les créatures humaines, la Vierge Marie est, par faveur, exempte du péché originel.

\*\*\*

La rébellion de la femme contre l'ostracisme qui la frappait produisit, selon divers historiens modernes, la Sorcière.

« Nature les fait sorcières, dit Michelet. C'est le génie propre à la femme et son tempérament. Elle naît Fée... Par l'amour, elle est magicienne. Par sa finesse, par sa malice (souvent fantasque et bienfaisante), elle est sorcière et fait le sort, du moins endort, trompe les maux ».

Gardons-nous, toutefois, de l'exaltation romantique... Oui, la sorcière trompe les maux... Mais parfois les provoque. Elle peut soulager, guérir... Pendant des siècles, elle est presque seule à exercer la médecine... Mais elle peut aussi, et c'est fréquent, faire mauvais usage de sa science mystérieuse : elle peut avoir des enfants du diable, envoûter, nouer l'aiguillette, faire périr le bétail, provoquer la pluie, les naufrages, se changer en louve, en chatte, en chienne. Tout le monde croit à cela, elle y croit elle-même, et cette persuasion l'exalte, rend son pouvoir réel. Elle devient, en bien, en mal, l'adversaire des lois régulières.

Et que la sorcière fasse le bien ou fasse le mal, le résultat est pareil : elle est maudite, la loi la torture, la brûle. Tel le cas (XV<sup>e</sup> siècle) de la vieille femme de Bruges qui avait commis à plusieurs reprises le crime de guérir miraculeusement des enfants au moyen de pratiques pieuses ou « prétendues » telles : « Géhennée, à trois reprises et très grièvement » sur l'ordre de Damhoudère, juge, qui raconte l'histoire, elle n'avoua rien et se moqua des bourreaux. On la rasa entièrement, on visita les endroits les plus secrets de sa personne et l'on découvrit un petit morceau de parchemin « auquel estoient écrits noms estranges et caractères diaboliques entremeslez



Le péché originel, le « crime du premier jour du monde », fut commis par la première femme. Eve, tentée par le serpent, tenta à son tour Adam.

de croix. » Convaincue ainsi d'être sorcière, elle fut torturée de nouveau, puis coiffée d'une perruque d'étope où on mit le feu, puis bannie. Mais comme, retirée à Middelbourg, elle fut reconnue coupable d'avoir guéri à nouveau quelques enfants, on la brûla.

J'insiste sur cette question de la sorcellerie, car c'est la grande faute reprochée aux femmes depuis le Moyen Age et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vieille et laide, la sorcière inspire de l'horreur. Jeune et jolie, elle est plus redoutable encore par le maléfice de sa séduction. Pour perdre l'homme, elle demande à Satan, son maître, les artifices de la magie. Il lui donne le charme (avec l'ancienne signification : sortilège). Comme la succube, diable-femme, la sorcière est l'amante malfaisante qui éprouve ses victimes de voluptés sans frein. Les plus extraordinaires histoires sont rapportées par les auteurs qui traitent de la sorcellerie. Dans certains cas, c'est la poétique et antique légende de la fiancée de Corinthe qui est transposée. La fiancée morte devient vampire. Elle apparaît au fiancé désespéré, elle se donne à lui, mais, quand il se pâme d'amour dans ses bras, elle le mord au cou, suce son sang... « Le voile levé, on trouve une bûche vêtue de la peau du cadavre », dit l'inquisiteur del Rio.

Dans d'autres cas, la sorcière est vivante, mais revêt une apparence qui n'est pas la sienne. Gorres raconte l'histoire d'un jeune Anglais dans le lit duquel se glissait toutes les nuits une amante mystérieuse qui avait les chairs fermes et l'haleine fraîche d'une jeune fille de vingt ans, saine et vigoureuse. Jusqu'au jour, sans qu'il eût le courage de résister à la tentation, elle l'exténuait de délices luxurieuses au point qu'une consommation rapide le mit bientôt en danger. Epouvanté, pour en finir avec la visiteuse redoutable, une nuit, au moment où elle se glisse près de lui, il la saisit aux cheveux et réclame à grands cris de la lumière. Elle se débat, s'enfuit, lui laissant aux mains deux poignées de cheveux, — de cheveux blancs, il le constate quand la lumière vient... C'était une vieille sorcière du voisinage, maigre, sèche, courbée et tordeur par l'âge et ne marchant qu'à l'aide de béquilles... Par le prestige du Malin, elle reprenait chaque nuit les apparences de la jeunesse... Répétons que ces histoires ne trouvaient pas d'incrédulés.

Ici même, j'ai déjà mentionné que toutes les femmes infidèles étaient assimilées à des bêtes par la loi. En outre et par principe, elles étaient suspectes de sorcellerie. Les filles de Bohême, qu'on appelait aussi Egyptiennes, étaient entre toutes redoutées. On les traitait comme des animaux malfaisants et leur donner asile était criminel. Prises, elles étaient rasées, fouettées, flétries, expulsées du royaume.

Mais, le plus souvent, accusées et convaincues de crimes magiques, elles étaient torturées, brûlées, enterrées vives. Les Archives gardent quelques comptes rendus de procès de ce genre, celui notamment d'une certaine « princesse du Caire », bohémienne de vingt-quatre à vingt-cinq ans, jugée au Châtelet de Paris vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Fort belle, sorcière experte, elle aurait, avec l'aide de sa sœur restée en liberté, maléficié ses juges, par l'en-

voûtement « au crapaud », et « séduisit l'entendement » du clerc Al. Cachemarée, en sorte que cet homme, jusque-là vertueux, alla dans la nuit poignarder deux juges et « défouir » la princesse du Caire qui, enterrée peu avant (et sans doute la tête hors de terre), n'était pas morte. Elle prit la fuite et ne put être retrouvée. Le clerc Cachemarée fut pendu.

\*\*\*

De nos jours, le code pénal est égal pour tous et en pratique les femmes sont plutôt favorisées. En France par exemple, depuis le siècle dernier, elles échappent, même condamnées à mort, à la guillotine.

En France, depuis les Mérovingiens, les femmes n'ont plus accession au trône. Pendant la Féodalité, elles n'ont guère de prérogatives et demeurent sans influence sociale effective. La Chevalerie, cependant, adoucit à leur égard les mœurs et les lois. L'amour du Chevalier, fidèle, pur quelquefois, tient de la dévotion. Dans les siècles suivants, cela change. Le seigneur « maître et baron » de son épouse, est souvent un tyran dont la justice est celle du bon plaisir. La subordination légale de la femme se prolonge... Elle se prolonge jusqu'à nos jours, les revendications féministes l'attestent. « Vous n'avez pas droit à l'égalité légale absolue — disent les antiféministes, forts de leurs prérogatives masculines —, vous ne fournissez pas de service militaire. » — « Nous avons droit à toutes les égalités », répondent les féministes qui ne veulent plus être le sexe faible. Si nous n'avons pas le service militaire, nous avons la maternité. » La querelle en est là : sans aucun doute, elle se résoudra en France, comme cela a eu lieu dans la plupart des pays, par la victoire de la femme.

\*\*\*

Mais constatons, avant de finir, qu'il est une victoire que, depuis les origines, malgré les oppressions, malgré les esclavages, malgré les lois, la femme remporte quotidiennement sur l'homme. C'est la victoire du premier jour du monde, la victoire d'Eve sur Adam, la victoire de la séduction, la victoire de celle qui est désirée et qui asservit, domine, « change en bête », vieux mythe de Circé, celui qui la désire. Et, ici, souvent la faiblesse ne dessert pas la faible, elle la rend souveraine, elle la fait triompher du fort... Dalila et Samson...

N'oublions pas que, le long de l'histoire, l'amour donne à la femme, dans toutes les classes sociales, dans tous les pays, une influence souvent prépondérante, qui peut mener l'homme à la victoire ou à la défaite, qui peut changer le sort des empires. N'oublions pas que les partisans les plus convaincus de la supériorité de l'homme, en matière de gouvernement, déclarent avec une apparence de raillerie, qui n'est peut-être qu'une apparence : « Il vaut mieux être gouverné par une reine que par un roi. Parce que la reine est gouvernée par ses favoris, et le roi par ses favorites. »

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.



On traquait les filles de Bohême, comme des animaux redoutables et malfaisants.

# CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 29.204 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 29.210 : Classes secondaires complètes : Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 29.216 : Carrières administratives.

Broch. 29.222 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 29.228 : Emplois réservés.

Broch. 29.234 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 29.240 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 29.244 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 29.252 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 29.258 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 29.261 : Marine marchande.

Broch. 29.267 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 29.272 : Arts du Dessin (Cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 29.280 : Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 29.288 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 29.294 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 29.299 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

**Gagnez comme nous** de 300 à 2.000 fr. p. m. et plus. Prouvés. Petit trav. de corresp. chez soi pendant loisirs. Sérieux et loyal. Timb. Ecr. : D. HUARD, 141 bis, av. République, Bondy (Seine).

**Écritures** fac. c. soi sér. gains imp. en col. Ecr. tim. rép. Cl. Chevrolet, 61, r. de la Voûte, Paris (12<sup>e</sup>).

**ON DEMANDE** pers. 2 sexes pour Écritures chez soi et confection d'adresses. D. ALBERT, B. P. III, Nice.

**1.000 frs** p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

**ÉCRITURES CHEZ SOI**, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

**6 à 8 fr.** le cent adr. plus 50 % à ag. corr. 2 sexes. Toute année. Ecr. Et. T. LOUY, Lyon.

**1.200 fr.** p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

**7 fr. le CENT** Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

**3 MERVEILLES POUR 12 FRANCS** LA VÉRITABLE PIERRE LA 1<sup>RE</sup> BAGUETTE

**IL FAUT MAIGRIR** sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Écrivez en échant ce journal, à Mme COURANT, 88, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

**CHIENS TOUTES RACES** POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties. Expéditions tous pays CHENIL BERGER POLICIER MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225 Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

**GRAND CONCOURS** 2.000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

**EN PRIME** par une grande marque française, afin de faire connaître la qualité irréprochable de sa fabrication, à toutes personnes se conformant à ses conditions et donnant la solution du rébus ci-contre.

Envoyez d'urgence votre réponse en découplant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux Et<sup>es</sup> VIVAPHONE (Serv. Concours 201), 116, R. Vaugirard, PARIS-6<sup>e</sup>

# Savoir c'est Prévoir

Ne craignez pas d'apprendre la vérité.  
Demandez votre Horoscope gratuit.

Le célèbre professeur DJEMARO offre, durant son séjour en France, de venir en aide aux opprimés, aux découragés. Il affirme que le secret du bonheur dépend de la confiance en soi, de la maîtrise, de la volonté, de la RÉVÉLATION DE L'AVENIR. Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence, grâce au précieux secours de l'ASTROLOGIE. Le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future ; vous connaîtrez vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide. Il vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, mariage, divorce. Et, grâce à lui, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis.



Pour recevoir, sous pli cacheté et discret, l'étude gratuite de votre avenir, écrivez TRÈS LISIBLEMENT vos nom, prénoms, adresse, DATE DE NAISSANCE TRÈS EXACTE et, si vous le désirez, joignez 5 francs pour frais d'écritures et de recherches. Professeur DJEMARO, service VB, 17, rue de l'Industrie, à Colombes, près Paris (Seine).

## LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN

Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approf. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé !... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

**M<sup>ME</sup> MAX** Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. t. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

**M<sup>ME</sup> de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j., lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

**M<sup>ME</sup> LEBERTON** TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (Etoile).

**VOYANTE** Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**TÉLÉPATHIE - TÉLÉPSYCHIE.** Actions à distance ASTROLOGIE - DESTIN ANTIQUE - Tasse de thé. Réussite Amour. Affaires. Madame BERTHE 22, Rue de Montreuil, 22. Paris-11<sup>e</sup>. - 4<sup>e</sup> droite.

**M<sup>ME</sup> JABAMIAH** Tarots Bohémiens, selon le Rite Antique. Réussite en tout. Précise les dates. Reçoit de 1 à 7 heures, depuis 15 frs. 5, square Trudaine (ds R. des Martyrs) Métro. Pigalle

**MARTHA MARY** VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. des Fêtes

**AVENIR** Mme Fl. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Voir ou écrire. (Envoi date naissance et mandat 20 fr. 50.) Reçoit même dimanche.

**JANE PHONG** Célèbre astrol. v. dira v. avenir. Amour. Santé. Affaires. Env. 10 fr. Ecr. S. D., 25, Galerie des Marchands, Paris (8<sup>e</sup>). Prén. date de naiss.

**FRANCE DÉTECTIVE** Ex insp. Brev. Tri : 55-83, 33, rue Pigalle. 14 à 20 h. Enq. Rech. Surv. Preuv. à div. T. miss. délic.

...EMBELLISSEZ INSTANTANÉMENT...  
VOS YEUX EN LEUR DONNANT UN  
CHARME ÉTRANGE ET FASCINANT PAR  
LA CIRE TONICYLE  
**Madelys**  
QUI FIXE ET FORTIFIE LES CILS ET  
EMBELLIT LES YEUX SANS LES PIQUER  
En vente dans toutes les bonnes parfumeries et  
37, RUE S<sup>t</sup> LAZARE - PARIS - FRANCO 12<sup>!</sup>

SANS RIEN VERSER D'AVANCE  
vous pouvez avoir pour  
12 versements de 25 fr.  
mensuels de 25 fr.  
notre  
**MONTRE BRACELET**  
DAME en OR Qualité parfaite  
Garantie 5 ans sur facture  
Au Comptant : 275 frs  
Catalogue général N° 32 gratis sur demande  
**COMPTOIR REAUMUR**  
78, Rue Réaumur - Paris (2<sup>e</sup>)

VOUS TROUVEREZ  
CE QUI CONCERNE LA  
**TOUT**  
MUSIQUE  
27, Boul<sup>e</sup> Beaumarchais  
Paris (4<sup>e</sup>). **PAUL**  
**BEUSCHER**  
CATALOGUE ILLUSTRÉ  
ENVOYÉ FRANCO  
SUR DEMANDE

AUX AMIS DES DISQUES  
LES NOUVELLES AIGUILLES "PORC  
EPIC" remplacent toutes les aiguilles de  
phono et pick up sans en avoir les inconvé-  
nients. Peuvent jouer cent fois avec pureté  
inconnue à ce jour et cela sans jamais en-  
 dommager votre disque. Envoi d'une  
pochette 42 fr. franco contre mandat ou tim-  
bre poste à la SOCIÉTÉ BURMESE, 58, boul-  
de Strasbourg, Téléph. Botzaris 36-84 et chez  
tous les marchands de musique. Echantillon  
contre mandat de deux francs.

5.000 PHONOS  
GRATIS  
distribués aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Remplacez les tirets par des lettres, de façon à obtenir 3 mois de l'année, et en prenant une lettre de chacun de ces mois vous obtenez un 4<sup>e</sup> mois. Lequel ? Découpez ce bon et adressez-le directement à Phonos ANGELUS, 22, rue des 4-Frères-Peignot, Paris (15<sup>e</sup>). Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse

# VOUS RÉUSSIREZ. COMMENT ?

...en développant la puissance insoupçonnée qui est en vous et qui par la volonté vous conduira au succès.

Les forces psychiques ne sont plus maintenant l'apanage exclusif de quelques rares initiés s'en servant suivant leur instinct pour le BIEN ou pour le MAL. Aujourd'hui, grâce à une méthode simple, tout le monde peut posséder les sciences du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion aussi bien que de l'influence personnelle, et grâce à elles arriver au SUCCÈS.

Si vous voulez REUSSIR, VAINCRE, RETIENIR DE LA VIE LE PLUS D'AVANTAGES POSSIBLE, L'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE vous aidera et pour cela son service de propagande distribue gratuitement 25.000 exemplaires de son ouvrage : LE DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES.

Ce livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment, en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous parviendrez à développer votre VOLONTÉ, votre MÉMOIRE, CORRIGER LES MAUVAISES HABITUDES que vous pouvez avoir, et acquies le POUVOIR MAGNÉTIQUE qui vous permettra d'IMPOSER VOTRE VOLONTÉ, même à DISTANCE.

Des milliers de personnes sans distinction de condition sociale, d'âge, de sexe, y sont parvenues ; suivez donc leur exemple et pour cela découpez le bulletin suivant et adressez-le immédiatement à l'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE (Dpt 31), 36 ter. rue de la Tour-d'Auvergne, à PARIS (IX<sup>e</sup>) en ajoutant, si vous le voulez bien, 2 fr. en timbres-poste pour couvrir les frais de correspondance et de port.

A DÉCOUPER

Veuillez m'expédier GRATUITEMENT et sans ENGAGEMENT DE MA PART, votre ouvrage : DÉVELOPPEMENT des FACULTÉS MENTALES

Nom..... Prénom.....

Rue..... N°.....

à..... Départ.....

Indiquer si vous êtes Madame, Mademoiselle ou Monsieur.

# Le Grand Succès du Jour

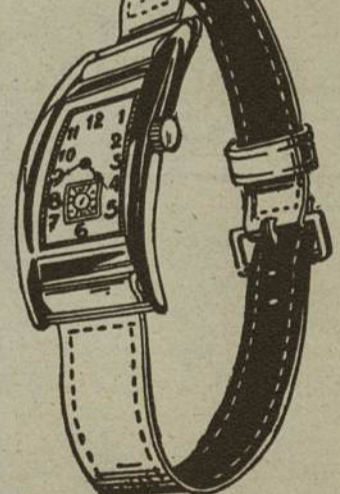
# MONTRE-BRACELET

pour hommes, Marque "UTILIA"

en PLAQUÉ OR LAMINÉ, Rectangulaire et Cintrée

épousant exactement la forme du Poignet.  
L'Élégance de sa ligne CAMBRÉE lui confère un cachet de perfection tout particulier.

Mouvement garanti 5 Ans



**MODÈLE SPÉCIAL**  
MOUVEMENT A ANCRE empierré de 15 Rubis, Balancier compensé, anti-magnétique, Ellipse saphir, Spiral BRÉGUET Haute précision. Chiffres reliefs. Petit cadran de secondes. Bracelet cuir veau-velours d'un riche effet. Boîtier en plaqué or.

Indispensable à tous : SPORTIFS, TOURISTES, AUTOMOBILISTES, VOYAGEURS, INGÉNIEURS, CONTREMAÎTRES, etc. Contrôle le rendement, oblige à l'exactitude.

**PRIME GRATUITE.** Tout Souscripteur qui enverra le BULLETIN DE COMMANDE ci-dessous recevra en même temps que la MONTRE-BRACELET un SUPERBE STYLO-MINE en Argenta Système Breveté indéréglaible.

Les deux objets sont livrables immédiatement aux Conditions du Bulletin ci-dessous.

## BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser le BRACELET-MONTRE en PLAQUÉ OR laminé avec sa prime au prix de 295 frs, que je paierai à raison de 20 frs par mois, le 1<sup>er</sup> de 25 frs, port et emballage compris, et les suivants de 20 frs tous les mois. Au comptant 280 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encaissement.

Envoi du superbe catalogue, gratuitement sur simple demande - Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à L'ÉCONOMIE PRATIQUE - 15, Rue d'Enghien - PARIS-X<sup>e</sup>

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Département \_\_\_\_\_

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 161

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

26 Novembre 1931

# DÉTECTIVE

## La remplaçante



***Ce ménage vivait en paix. La femme mourut. Devenu coureur de jupes, Laniesse, un soir de noce, tua une fille: la remplaçante.***

**(Lire, page 3, le dramatique reportage de notre collaborateur Marcel Montarron.)**

**AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO** | Les Hommes Punis, grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Sur le front du maquis, par Louis Combaluzier. — Le refuge étrange, par Jean Morières. — La lettre de cachet, par M. L. — La femme et le crime, par Frédéric Boutet.